

VIII
BUDGET
DU
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS
POUR L'EXERCICE 1925.

VIII
BEGROOTING
VAN HET
MINISTERIE VAN LANDBOUW EN OPENBARE WERKEN
VOOR HET DIENSTJAAR 1925.

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

ALBERT,

ROI DES BELGES,

A tous, présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics et de Notre Premier Ministre, Ministre des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Premier Ministre, Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics pour l'exercice 1925 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de . . . fr. 113,959,642 »

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de 14,594,766 »

Soit ensemble, à la somme de fr. 128,554,408 »

conformément aux tableaux A et B ci-annexés.

ALBERT,

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstigen, Heil.

Op de voordracht van Onzen Minister van Landbouw en Openbare Werken en van Onzen Eersten Minister, Minister van Financiën, en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het volgende wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Eersten Minister, Minister van Financiën, aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden :

EENIG ARTIKEL.

De Begrooting van het Ministerie van Landbouw en Openbare Werken voor het dienstjaar 1925 is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van fr. 113,959,642 »

2° Voor de uitzonderlijke uitgaven, op de som van 14,594,766 »

Te zamen, op de som van fr. 128,554,408 »

overeenkomstig de hierbij gevoegde tabels A en B.

Donné à Bruxelles, le 22 octobre
1924.

Gegeven te Brussel, den 22ⁿ October
1924.

ALBERT.

PAR LE ROI :

*Le Ministre de l'Agriculture et des
Travaux publics,*

VAN 'S KONINGS WEGE :

*De Minister van Landbouw en Openbare
Werken,*

B^{on} RUZETTE.

*Le Premier Ministre,
Ministre des Finances,*

*De Eerste Minister,
Minister van Financiën,*

G. THEUNIS.

(4)

TABLEAU A

SERVICES DE L'AGRICULTURE
(EXERCICE 1925)

TABEL A

DIENSTEN VAN LANDBOUW
(DIENSTJAAR 1925)

SERVICES DE L'AGRICULTURE (EXERCICE 1925).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
TABLEAU A.		
— SERVICES DE L'AGRICULTURE (EXERCICE 1925.) —		
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.		
CHAPITRE PREMIER.		
1	a) Traitement du Ministre fr. 35,000 » b) Frais de représentation 18,000 »	53,000 »
ADMINISTRATION CENTRALE.		
2	Traitements d'activité et de disponibilité des fonctionnaires, employés et gens de service. — Traitements du personnel de province détaché à l'administration centrale. Salaires.	1,516,734 »
3	Indemnités pour travaux extraordinaires, secours, etc.	36,500 »
4	Frais de tournées, de voyage et de missions	100,000 »
5	Matériel.	288,000 »
6	Frais résultant de la collation des décorations agricoles et spéciales	37,000 »
7	Honoraires et frais de déplacement des avocats du Département	6,000 »
8	Comité supérieur de contrôle. Office central des imprimés. Commissions d'enquête (Les magistrats qui font partie de conseils, jurys, commissions, etc., ressortissant aux Services de l'Agriculture, toucheront des indemnités de vacation, au même titre que les autres membres.)	52,332 »
CHAPITRE II.		
PENSIONS ET SECOURS.		
9	Premier terme des pensions. (<i>Credit non limitatif.</i>)	55,000 »
10	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents salariés, à leur veuve ou aux membres de leur famille dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. Secours alloués, dans des circonstances exceptionnelles, à celles de ces personnes qui n'ont qu'une pension minimale	4,000 »

DIENSTEN VAN LANDBOUW (DIENSTJAAR 1925).

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
TABEL A. — DIENSTEN VAN LANDBOUW (DIENSTJAAR 1925.) — EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN. EERSTE HOOFDSTUK.		
	a) Jaarwedde van den Minister. b) Kosten van vertoon	} 1
HOOFDBEHEER.		
2,089,566 „	Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid der ambtenaren, beambten en bedienden. — Jaarwedden der beambten uit de provinciën werkzaam bij het Hoofdbeheer. Loonen.	2
	Vergoedingen voor buitengewone werken, hulpgelden, enz	3
	Omreis-, reis- en zendingskosten	4
	Materieel	5
	Kosten van het begeven der landbouw- en bijzondere eere teekens	6
	Honoraria en verplaatsingskosten der advocaten van het Departement	7
	Hooger Comité van toezicht. Centrale dienst voor drukwerken. Onderzoekscommissies . (De magistraten die deel uitmaken van raden, jury's, commissies, enz., afhangende van de diensten van Landbouw, ontvangen zittingsvergoedingen, evenals de andere leden.)	8
HOOFDSTUK II.		
PENSIOENEN EN HULPGELDEN.		
	Eerste termijn der pensioenen. (Onbepaald credit.)	9
59,000 „	Verleening van hulpgelden, waar geen pensioen genoten wordt, aan voormalige ambtenaren, beambten of bezoldigde agenten, aan hunne weduwen of verwanten wier steun zij waren, die in ongelukkige omstandigheden verkeerden. Verleening van hulpgelden, in uitzonderlijke omstandigheden, aan diegene dier personen die een gering pensioen genieten.	10

SERVICES DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
CHAPITRE III.		
AGRICULTURE.		
<i>Police sanitaire des animaux domestiques.</i>		
11	Indemnités pour chevaux et bestiaux abattus par ordre de l'autorité. — Indemnités pour bêtes bovines et porcines abattues ou saisies pour cause de tuberculose. — Indemnités pour bêtes bovines mortes ou abattues et reconnues atteintes de charbon — Frais à résulter du paiement de ces indemnités. — Achat de tuberculine, malléine, vaccins anticharbonneux. Recherche de nouveaux sérums, subsides. Mesures à prendre contre la propagation de maladies contagieuses du bétail, salaires. — Dépenses diverses. — Enlèvement et destruction de cadavres d'animaux impropres à la consommation — Frais de vacation et indemnités aux vétérinaires agréés pour services rendus en exécution des règlements sur la tuberculose et autres maladies contagieuses. — Erection d'étables quaranténaires à la frontière; agrandissement et entretien des installations quaranténaires existantes. — Ferme de démonstration dans l'intérêt de l'enseignement vétérinaire et de la police sanitaire des animaux domestiques. — Mesures de préservation du bétail indigène contre la contamination par des animaux étrangers. — Service de désinfection des animaux à la frontière et à l'intérieur du pays. — Laboratoire de diagnostic et de recherches concernant les maladies contagieuses des animaux domestiques. — Achat et frais de transport et d'utilisation de matières désinfectantes. — Achat et entretien du matériel de désinfection. — Traitements, indemnités et salaires du service vétérinaire, du personnel attaché au contrôle sanitaire des animaux à importer ou à exporter et du laboratoire de diagnostic et de recherches concernant les maladies contagieuses des animaux domestiques — Traitements, indemnités et salaires du personnel de désinfection	2,000,000 »
<i>Inspection vétérinaire.</i>		
12	Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires.	246,500 »
13	Indemnités, secours, etc. — Secours à d'anciens vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin	14,000 »
14	Frais de tournées, de voyage et de missions des inspecteurs vétérinaires ainsi que des inspecteurs vétérinaires suppléants. — Frais des missions confiées aux médecins vétérinaires agréés; indemnités pour services rendus par ceux-ci, etc.	168,000 »
15	Matériel, frais de bureau. Bulletin du service de la police sanitaire. Impressions et dépenses diverses relatives à la police sanitaire des animaux domestiques.	90,000 »
Enseignement vétérinaire.		
<i>École de médecine vétérinaire de l'État.</i>		
16	Traitements d'activité et de disponibilité, salaires. — Indemnités fixes, secours, indemnités, etc.	568,170 »
17	Frais de tournées, de voyage et de missions. Commission de surveillance, etc. Dépenses diverses. Bourses d'études. Bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires, prévues par la loi sur l'enseignement vétérinaire	13,000 »
18	Matériel. Frais de bureau. Publication des cours. Impressions. Dépenses diverses.	300,000 »
Enseignement de la maréchalerie.		
<i>École centrale pratique de maréchalerie de l'État.</i>		
19	Traitements, salaires, etc.	23,800 »
20	Matériel. Commission de surveillance, jurys, etc. Dépenses diverses	20,000 »

DIENSTEN VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	<p style="text-align: center;">AANWIJZING</p> <p style="text-align: center;">VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.</p>	Artikelen.
5,995,970 x	<p>HOOFDSTUK III.</p> <p>LANDBOUW.</p> <p><i>Gezondheidspolitie der huisdieren.</i></p> <p>Schadeloosstellingen voor op bevel der overheid afgemaakte paarden en vee. — Schadeloosstellingen wegens het afmaken of inbeslag nemen van tuberculose runders en zwijnen. — Schadeloosstellingen voor doode of geslachte en door koolziekte aangetaste runders. — Betaling dezer schadeloosstellingen. — Aankoop van tuberculine, malleine, inentfels tegen koolziekte. — Opsporen van nieuwe serums, toelagen. Te treffen maatregelen tegen het verspreiden van besmettelijke veeziekten, loonen — Allerhande uitgaven. — Weghalen en vernietigen van voor het verbruik ongeschikte dierenlijken. — Kosten van zittingen der en vergoedingen aan aangenomen veeartsen voor diensten bewezen volgens de verordening betreffende de tuberculose en andere besmettelijke ziekten. — Oprichten van quarantainestallen aan de grens; vergrooten en onderhouden der bestaande quarantainearrangingen. — Hoeve voor aanschouwelijke proeven in het belang van het veeartsenij kundig onderwijs en van de gezondheidspolitie der huisdieren. — Maatregelen tot vrijwaren van het inlandsch vee van de besmetting door vreemde dieren. — Dienst van ontsmetting der dieren aan de grens en in het land — Laboratorium voor diagnostiek en navorschingen betreffende de besmettelijke ziekten der huisdieren — Aankoop en kosten van vervoer en benutting van ontsmettingsstoffen. — Aankoop en onderhoud van ontsmettingsmaterieel. — Wedden, vergoedingen en loonen van den veeartsenij dienst en van het personeel behoorende tot het gezondheidstoezicht over de in te voeren of uit te voeren dieren en tot het laboratorium voor diagnostiek en navorschingen betreffende de besmettelijke ziekten der huisdieren. — Wedden, vergoedingen en loonen van het ontsmettingspersoneel.</p> <p style="text-align: center;"><i>Veeartsenij kundig toezicht.</i></p> <p>Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid. — Loonen</p> <p>Vergoedingen, hulpgehden, enz. — Hulpgehden aan gewezen rijksveeartsen, aan hunne nooddrufelige weduwen of weezen.</p> <p>Omreis-, reis- en zendingskosten van de toezichtersveeartsen, alsook van de toegevoegde toezichtersveeartsen. — Kosten van zendingen toevertrouwd aan aangenomene veeartsen; vergoedingen voor diensten door dezen laatsten bewezen, enz.</p> <p>Materieel, kantoorkosten. Bulletin van den gezondheidspolitiedienst. Drukwerk en allerhande uitgaven voor de gezondheidspolitie der huisdieren.</p> <p style="text-align: center;"><i>Veeartsenij kundig onderwijs.</i></p> <p style="text-align: center;"><i>'S Rijks veeartsenij school.</i></p> <p>Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid, loonen — Vaste vergoedingen, hulpgehden, vergoedingen, enz.</p> <p>Omreis-, reis- en zendingskosten. Toezichtcommissie, enz. Allerlei uitgaven. Studiebeurzen. Reisbeurzen, door de wet op veeartsenij kundig onderwijs toegekend aan veeartsen.</p> <p>Materieel. Kantoorkosten. Uitgave der leer gangen. Drukwerken. Allerhande uitgaven .</p> <p style="text-align: center;"><i>Hoefsmederij-onderwijs.</i></p> <p style="text-align: center;"><i>'S Rijks practische hoofdschool voor hoefsmederij.</i></p> <p>Jaarwedden, loonen, enz.</p> <p>Materieel. Toezichtcommissie, jury's, enz. Allerlei uitgaven.</p>	<p>11</p> <p>12</p> <p>13</p> <p>14</p> <p>15</p> <p>16</p> <p>17</p> <p>18</p> <p>19</p> <p>20</p>

SERVICES DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
	<i>Conférences de maréchalerie.</i>	
21	Cours temporaires. Jurys, indemnités, dépenses diverses	27,000 »
	<i>Élevage des animaux domestiques.</i>	
22	Subsides aux provinces, en exécution des règlements provinciaux pour l'amélioration des races chevaline, bovine et porcine. — Encouragements. — Achat de médailles et de diplômes. — Primes nationales de conservation, frais de jurys, médailles et diplômes. — Subsides aux sociétés et syndicats d'élevage pour l'amélioration des races chevaline, bovine, porcine, et des autres races d'animaux domestiques. — Institut de zootechnie. — Comité technique de l'élevage. — Subsides. — Subsides pour études et recherches en vue de l'amélioration des races d'animaux domestiques. — Conférences spéciales sur l'élevage : indemnités aux conférenciers, frais divers, brochures de vulgarisation, formulaires, etc.	4,578,500 »
	<i>Service des Conseillers de Zootechnie.</i>	
23	Traitements, salaires	59,000 »
24	Frais de tournées, de voyage et de missions	27,500 »
25	Matériel, frais de bureau, dépenses diverses	12,500 »
	<i>Associations et publications agricoles.</i>	
26	Conseil supérieur de l'Agriculture : traitement du secrétaire. — Dépenses diverses	15,000 »
27	Sociétés agricoles provinciales. Comices agricoles et associations agricoles libres. Subsides pour concours, expositions et congrès agricoles. Subsides et encouragements à des sociétés agricoles et notamment aux associations établies entre cultivateurs de houblon. Subsides aux sociétés coopératives de crédit agricole pour frais de premier établissement et pour le service d'inspection organisé par les caisses centrales de crédit agricole. Encouragements. — Missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture — Subsides aux fonds provinciaux d'agriculture — Subsides aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre les pertes de chevaux et de bestiaux. — Impressions. — Acquisition d'ouvrages et de publications agricoles. — Enquêtes, statistiques, dépenses diverses	833,000 »
	CHAPITRE IV.	
	ENSEIGNEMENT AGRICOLE.	
28	Traitements d'activité et de disponibilité. — Indemnités fixes, salaires, etc. a) Institut agronomique de l'État, à Gembloux. b) Id. id. id. à Gand. c) Ecole moyenne pratique d'agriculture de Huy. Par dérogation à l'article 15 de la loi organique de la Cour des Comptes du 29 octobre 1846, des avances de fonds peuvent être consenties à concurrence de 50,000 francs au comptable chargé de la gestion des articles 28 et 31 (Institut agronomique de Gembloux) et 48 et 51 (Stations agronomiques).	988,470 »
29	Indemnités, secours, etc a) Institut agronomique de l'État, à Gembloux b) Id. id. id. à Gand. c) Ecole moyenne pratique d'agriculture de Huy.	6,700 »

DIENSTEN VAN LANDBOUW (VERVOLG.)

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
	<i>Voordrachten over hoefmederij.</i>	
	Voorloopige leergangen. Jury's, vergoedingen, allerhande uitgaven	21
	<i>Kweek der huisdieren.</i>	
	Toelagen aan de provinciën, volgens de provincieverordeningen betreffende het verbeteren van paarden-, runder- en varkensrassen. — Aanmoedigingen. — Aankoop van medaljes en diploma's. — Rijkspremiën van bewaring, jurykosten, medaljes en diploma's — Toelagen aan kweekmaatschappijen en syndicaten voor het verbeteren van de paarden- runder- varkens- en andere huisdierenrassen. — Instituut van dierenkennis. — Technisch- kweekcomiteit. — Toelagen — Toelagen voor studiën en opzoekingen betreffende het verbeteren der huisdierenrassen. — Bijzondere voordrachten over kweek : vergoedingen aan voordrachthouders, allerhande kosten, vlugschriften, formulieren, enz.	22
	<i>Dienst der raadsheeren van dierenkennis.</i>	
	Jaarwedden, loonen	23
	Omreis-, reis- en zendingskosten	24
	Materieel, kantoorkosten, allerhande uitgaven	25
	<i>Landbouwverenigingen en -uitgaven.</i>	
	Hoogere Landbouwwaad : jaarwedde van den secretaris. — Allerlei uitgaven	26
	Provinciale landbouwwaatschappijen. Landbouwwcomices en vrijelandbouwwverenigingen. Toelagen voor landbouwprijskampen-tentoonstellingen en-congressen. Toelagen en aanmoedigingen aan landbouwwaatschappijen en namelijk aan hobbouwwverenigingen. Toelagen aan samenwerkende landbouwwcredietmaatschappijen voor eerste stichtingskosten en voor den door de hoofdkassen van landbouwwcrediet ingerichten toezichtsdienst. Aanmoedigingen — Bijzondere zendingen en commissies in het belang van den landbouw — Toelagen aan de provinciale landbouwwfondsen. — Toelagen aan de waatschappijen van onderlinge verzekering en herverzekering tegen het verlies van paarden en vee — Drukwerken. — Aankoop van werken- en landbouwwuitgaven. — Onderzoeken, statistieken, allerhande uitgaven.	27
	HOOFDSTUK IV.	
	LANDBOUWONDERWIJS.	
	Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid. — Vaste vergoedingen, loonen, enz.	28
	a) 's Rijksinstituut van landbouwkunde, te Gemblours b) id id id te Gent. c) Practische middelbare landbouwwschool, te Hoei.	
	Bij afwijking van artikel 15 der inrichtingswet van het Rekenhof, van 29 October 1846, kunnen er voorschotten worden toegestaan, ten bedrage van 50,000 frank aan den Rekenplichtige belast met het beheer van de artikelen 28 en 31 (Landbouwwinstituut, te Gemblours) en 48 en 51 (Landbouwwstaties).	
	Vergoedingen, hulpgelden, enz.	29
	a) 's Rijksinstituut van Landbouwkunde, te Gemblours. b) id id id te Gent. c) Practische middelbare landbouwwschool te Hoei.	

SERVICES DE L'AGRICULTURE (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
30	Frais de tournées, de voyages et de missions, etc. a) Institut agronomique de l'État, à Gembloux. b) id. id. id. à Gand. c) Ecole moyenne pratique d'agriculture de Huy	8,000 »
31	Matériel, frais de bureau, améliorations, frais d'exploitation, impressions, dépenses diverses. — Indemnités aux recteurs et aux secrétaires du Conseil académique des Instituts agronomiques de Gembloux et de Gand. — Frais des commissions d'administration, de surveillance et des jurys. a) Institut agronomique de l'État, à Gembloux. b) id. id. id. à Gand. c) Ecole moyenne pratique d'agriculture de Huy. <i>Institut normal supérieur d'économie ménagère agricole de l'Etat.</i>	283,000 »
32	Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires.	111,620 »
33	Indemnités, secours, etc.	4,500 »
34	Frais de tournées, de voyage et de missions, etc.	4,500 »
35	Matériel, frais de bureau, etc. Frais du Comité de patronage et des jurys. Frais d'entretien <i>Bourses d'études.</i>	111,000 »
36	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole de l'État ou soumis à l'inspection. <i>Enseignement ménager agricole ambulante.</i>	16,000 »
37	Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires	395,800 »
38	Indemnités, secours, etc.	2,500 »
39	Frais de tournées, de voyage et de missions, etc.	97,500 »
40	Matériel, frais de bureau, jurys, etc. Subsidés	126,000 »
41	Conférences agricoles : indemnités aux conférenciers, frais de route, frais divers. — Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire : subsidés. — Conseil de perfectionnement de l'enseignement agricole et horticole. — Congrès, expositions. — Enquêtes. — Frais divers	1,319,500 »
	<i>Service des Agronomes de l'Etat.</i>	
42	Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires.	431,000 »
43	Indemnités, secours, etc.	2,000 »
44	Frais de tournées, de voyage et de missions	232,000 »
45	Matériel, frais de bureau, etc.	41,200 »

DIENSTEN VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Total per chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
	Omreis-, reis- en zendingkosten, enz.	30
	<ul style="list-style-type: none"> a) 's Rijks instituut van Landbouwkunde, te Gemblours. b) id. id. id. te Gent. c) Practische middelbare landbouwschool te Hoei. 	
	Materieel, kantoorkosten, verbeteringen, ontginningskosten, drukwerken, allerhande uitgaven. — Vergoedingen aan de rectors en secretarissen van den Academischen raad van de Rijksinstituten van landbouwkunde te Gemblours en Gent. — Kosten van de bestuur- en toezichtscommissies en van de jury's.	31
	<ul style="list-style-type: none"> a) 's Rijks instituut van Landbouwkunde, te Gemblours. b) id. id. id. te Gent. c) Practische middelbare landbouwschool te Hoei. 	
	<i>Hooger Staatsnormaalinstituut voor landbouwhuishoudkunde.</i>	
	Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid. — Loonen	32
	Vergoedingen, hulpelden, enz.	33
	Omreis-, reis- en zendingkosten, enz.	34
	Materieel, kantoorkosten, enz. Kosten van het Beschermingscomiteit en de jurs. Onderhoudskosten .	35
	<i>Studiebeurzen.</i>	
	Studiebeurzen voor leerlingen van 's Rijks of van aan het toezicht onderworpen landbouwonderwijsgestichten.	36
	<i>Rondreizend huishoudelijk landbouwonderwijs.</i>	
	Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid. — Loonen	37
	Vergoedingen, hulpelden, enz.	38
	Omreis-, reis- en zendingkosten, enz.	39
	Materieel, kantoorkosten, jury's, enz. Toelagen	40
5,961,945 »	Landbouwvoordrachten : vergoedingen aan de voordrachtgevers, reiskosten, allerhande kosten — Hooger, middelbaar en lager landbouwonderwijs : toelagen. — Raad tot verbetering van het land- en tuinbouwonderwijs. — Tentoonstellingen, congressen. — Onderzoeken. — Allerlei kosten,	41
	<i>Dienst van 's Rijks Landbouwkundige</i>	
	Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid. — Loonen	42
	Vergoedingen, hulpelden, enz.	43
	Omreis-, reis- en zendingkosten	44
	Materieel, kantoorkosten, enz.	45

SERVICES DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
	<i>Service des champs d'expériences agricoles, etc.</i>	
46	Frais des champs d'expériences et de démonstration pour l'agriculture : subsides, frais d'études. — Subsides en vue d'encourager l'emploi et la production dans le pays de semences améliorées. — Expériences et démonstrations relatives à l'alimentation du bétail ; dépenses diverses — Bibliothèques agricoles : fonctionnement et acquisition d'ouvrages. — Missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture, enquêtes, statistiques, impression de tracts de vulgarisation, etc. — Documentation dans l'intérêt de l'enseignement de la science agricole. — Dépenses diverses	209,500 »
	<i>Institut international d'agriculture de Rome.</i>	
47	Frais de participation de la Belgique. — Traitement du Délégué au Comité permanent. — Indemnité de résidence, etc. — Frais divers	43,700 »
	<i>Stations agronomiques et expérimentales. — Laboratoires d'analyses.</i>	
48	Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires	677,455 »
49	Indemnités, secours, etc.	10,000 »
50	Frais d'inspection, de voyage, missions, etc. — Subsides aux stations et aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais de la commission consultative permanente des laboratoires et de la commission des sols et des climats. — Exécution de la loi sur la falsification des engrais, etc.	50,000 »
51	Matériel, frais de bureau, etc. — Impression du bulletin : <i>Rapports et communications</i> , etc. — Frais de contre-analyses	245,000 »
	<i>Industries rurales. — Génie rural.</i>	
52	Industries rurales. — Études et vulgarisation. — Subsides	35,000 »
53	Génie rural. — Constructions rurales — Améliorations agricoles. — Main-d'œuvre agricole. — Embellissement de la vie rurale. — Subsides. — Acquisition d'ouvrages pour le service du génie rural — Conférences. — Publications. — Missions. — Enseignement du Génie rural ; mécanique ; écoles subsidiées et ambulantes	110,000 »
54	Mise en valeur agricole des terres incultes. — Enquêtes. — Encouragements. — Étude pour la création de centres de motoculture. — Transfert éventuel du matériel agricole de l'État des régions dévastées dans ces nouveaux centres.	400,000 »
	CHAPITRE V.	
	OFFICE HORTICOLE.	
	<i>Jardin botanique de l'État.</i>	
55	Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires	278,700 »
56	Indemnités, secours, etc.	1,000 »

DIENSTEN VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
	<i>Dienst der landbouwproefvelden, enz.</i>	
	Kosten over de landbouwproef- en demonstratievelden : toelagen, studiekosten. — Toelagen voor het aanmoedigen van het gebruiken en voortbrengen, in het land, van veredelde zaazaden — Proefnemingen en demonstraties betreffende het gevoeden; allerhande uitgaven. — Landbouwboekeringen : werking en aankoop van werken — Bijzondere zendingen en commissies in het belang van den landbouw, onderzoeken, statistieken, drukken van vlugschriften voor volksontwikkeling, enz. — Documentatie in het belang van het onderwijs der landbouwwetenschap. — Allerhande uitgaven.	46
	<i>Internationaal landbouwinstituut van Rome.</i>	
	Kosten der deelneming van België. — Jaarwedde van den afgevaardigde bij het bestendig Comité. — Vergoeding van verblijf, enz. — Allerhande kosten.	47
	<i>Landbouwkundige Staties en Proefstaties. — Ontledingslaboratoriums.</i>	
	Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid. — Loonen	48
	Vergoedingen, hulpelden, enz.	49
	Onderzoeks-, reis-, zedingskosten, enz. — Toelagen aan de staties en de provinciale, gemeentelijke en bijzondere laboratoriums. — Kosten van de bestendige raadgevende commissie der laboratoriums en van de commissie der gronden en der klimaten. — Teruitvoerlegging der wet op de meststoffenvervalsching, enz. —	50
	Materieel, kantoorkosten, enz. — Drukkosten van het bulletijn : <i>Verstagen en mededeelingen</i> , enz. — Kosten der tegen-ontledingen.	51
	<i>Landelijke nijverheden. — Landelijke genie.</i>	
	Landelijke nijverheden. — Studiën en verspreiding onder het volk. — Toelagen . . .	52
	Landelijke genie. — Landelijke gebouwen. — Landbouwverbeteringen — Landbouwhandearbeid — Verfraaiing van het landleven. — Toelagen — Aankoop van werken voor den dienst der landelijke genie. — Voordrachten. — Uitgaven. — Zendingen — Onderwijs van de landelijke genie; werktuigkunde; gesubsidieerde en rondreizende scholen.	53
	Landbouwontginning van braakgrond. — Onderzoeken. — Aanmoedigingen. — Studie voor het vormen van motocultuurcentrums. — Gebeurlijk overbrengen van het landbouwmaterieel van den Staat uit de verwoeste gewesten naar de nieuwe centrums.	54
	HOOFDSTUK V.	
	TUINBOUWDIENST.	
	<i>'s Rijks Kruidtuin.</i>	
	Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid. — Loonen	55
	Vergoedingen, hulpelden, enz.	56

SERVICES DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
57	Frais de route du personnel et des membres de la Commission de surveillance. — Vacations, missions, etc.	1,000 »
58	Dépenses de matériel et de culture. — Frais de bureau, etc. — Musée forestier. — Dépenses diverses. — Menus travaux d'entretien et de réparations aux bâtiments. <i>Service des champs d'expériences horticoles, etc.</i>	136,050 »
59	Champs d'expériences et de démonstration pour l'horticulture : subsides, dépenses diverses et frais d'études. — Bureau officiel de renseignements commerciaux : frais d'études, matériel. — Frais de développement des relations commerciales à l'étranger — Acquisition d'ouvrages pour les services d'exécution de l'office horticole. — Missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'horticulture. — Enquêtes, statistiques, impressions — Divers et imprévus. — Convention phylloxérique	55,000 »
	<i>Service phytopathologique. — Service des conseillers d'horticulture.</i>	
60	Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires	114,525 »
61	Indemnités, secours, etc.	1,000 »
62	Vacations, frais de route, missions, etc.	76,400 »
63	Matériel, frais de bureau, etc.	11,500 »
	Enseignement horticole. <i>Écoles moyennes pratiques d'horticulture de l'État.</i>	
64	Traitements d'activité et de disponibilité — Salaires	226,310 »
65	Indemnités, secours, etc.	2,000 »
66	Vacations, frais de route du personnel et des membres de la commission de surveillance et des jurys. Missions, etc.	3,500 »
67	Matériel, frais de bureau. Améliorations. Frais de culture et d'exploitation, etc.	73,000 »
68	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement horticole de l'État ou soumis à l'inspection	5,000 »
69	Enseignement horticole moyen et primaire : subsides. — Enseignement horticole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). — Conférences horticoles. Jurys des examens pour l'obtention du certificat de capacité. — Cours colonial	292,000 »
	<i>Associations horticoles.</i>	
70	Conseil supérieur de l'horticulture. — Associations horticoles : subsides. — Concours, expositions ou congrès horticoles : subsides. — Jardins-ouvriers et Ligues du Coin de terre. — Domaine et commission de Mariemont : subsides	139,000 »

DIENSTEN VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
	Reiskosten van het personeel en van de leden der toezichtscommissie. — Zittingen, zendingen, enz.	57
	Uitgaven voor materieel en cultuur. — Kantoorkosten, enz. — Boschmuseum. — Allerhande uitgaven. — Kleine onderhoud- en herstellingswerken aan de gebouwen.	58
	<i>Dienst der tuinbouwproefvelden, enz.</i>	
	Tuinbouwproef- en demonstratievelden: toelagen, allerhande uitgaven en studiekosten. — Officieel kantoor voor handelsinlichtingen: studiekosten, materieel. — Kosten van uitbreiding der handelsbetrekkingen in den vreemde. — Aankoop van werken voor de uitvoerende afdeling van den tuinbouwdienst. — Bijzondere zendingen en commissies in het belang van den tuinbouw. — Onderzoeken, statistieken, drukwerken. — Allerhande en onvoorziene uitgaven. — Overeenkomst tot bestrijding der wijngaardluis.	59
	<i>Dienst voor plantenziektenleer. — Dienst der tuinbouwraadgevers.</i>	
	Jaarweden van werkzaamheid en beschikbaarheid. — Loonen	60
	Vergoedingen, hulpgelden, enz.	61
1,415,985 »	Zittingen, reiskosten, zendingen, enz.	62
	Materieel, kantoorkosten, enz.	63
	Tuinbouwonderwijs.	
	<i>'s Rijks practische middelbare tuinbouwscholen.</i>	
	Jaarweden van werkzaamheid en beschikbaarheid. — Loonen.	64
	Vergoedingen, hulpgelden, enz.	65
	Zittingen, reiskosten van het personeel, van de leden der toezichtscommissie en van de jury's. Zendingen, enz.	66
	Materieel, kantoorkosten. Verbetering. Teelt- en ontginningskosten, enz.	67
	Studiebeurzen voor leerlingen van 's Rijks tuinbouwonderwijsinrichtingen of van aan het toezicht onderworpen scholen.	68
	Middelbaar en lager tuinbouwonderwijs: toelagen. — Tuinbouwonderwijs in de scholen voor volwassenen (winterscholen). — Tuinbouwvoordrachten. Jurys der examens tot het bekomen van het bekwaamheidsgetuigschrift. — Coloniale leergang.	69
	<i>Tuinbouwverenigingen.</i>	
	Hoogere tuinbouwraad. — Tuinbouwverenigingen: toelagen. — Tuinbouwprijskampen-tentoonstellingen of -congressen: toelagen. — Werkmanstuinen en Werk van het Hoekje grond. — Domein en commissie van Mariemont: toelagen.	70

SERVICES DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
CHAPITRE VI.		
EAUX ET FORÊTS.		
<i>Personnel provincial.</i>		
71	Traitements d'activité et de disponibilité. — Indemnités. — Frais d'intérim.	4,033,418 »
72	Indemnités, secours, frais de maladie, etc.	41,000 »
73	Frais de tournées et de contrôle. Frais de route et de séjour alloués au personnel forestier et aux membres des commissions d'études et d'aménagement et des jurys d'examen	128,350 »
74	Matériel, armement, équipement, masse d'habillement, déménagements, dépenses diverses, etc.	186,500 »
<i>Conseil supérieur des forêts, etc.</i>		
75	Conseil supérieur des forêts: frais de route et de séjour. Frais divers, etc. — Encouragements à des institutions forestières. — Subsidés aux propriétaires d'arbres remarquables, pour mesures de protection et de conservation. — Enseignement et conférences, expositions et concours régionaux	21,550 »
<i>Service spécial des expériences et consultations scientifiques forestières.</i>		
76	Service spécial des expériences et consultations scientifiques forestières. — Frais divers. — Achat, production et contrôle des semences et plants forestiers — Musée forestier de Groenendael	85,000 »
<i>Forêts et dunes domaniales</i>		
77	Travaux de culture et d'amélioration. Dépenses diverses. — Construction, entretien, location de maisons ou indemnités de logement — Construction, entretien de routes destinées à faciliter l'exploitation — Arpentage des coupes. — Mêmes travaux pour les territoires d'Eupen-Malmedy; frais d'exploitation des coupes. — Assurance des ouvriers — Dépenses diverses.	1,150,800 »
<i>Terrains incultes et bois des communes et des établissements publics.</i>		
78	Terrains incultes et bois des communes et des établissements publics. Mise en valeur. Conversion en bois, prés, oseraies ou étangs. — Travaux exceptionnels d'amélioration: restauration de bois ruinés ou exploités, création de sous-étages, assainissements, création, réfection et amélioration de chemins d'intérêt forestier. Subsidés aux communes et aux établissements publics. — Dépenses diverses.	200,000 »

DIENSTEN VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
6,069,418 »	HOOFDSTUK VI. WATERS EN BOSSCHEN. <i>Provinciaal personeel.</i> Jaarweiden van werkzaamheid en beschikbaarheid. — Vergoedingen — Interimkosten.	71
	Vergoedingen, hulpgelden, kosten wegens ziekte, enz.	72
	Omreis- en toezichtskosten. Reis- en verblijfkosten van het boschpersoneel en van de leden der studie- en inrichtingscommissies en van de examenjurys.	73
	Materieel, uitrusting, kleedingsfonds, verhuizing, allerhande uitgaven, enz.	74
	<i>Hoogere Boschraad, enz.</i>	
	Hoogere boschraad : reis- en verblijfkosten. Verschillende kosten, enz. — Aanmoedigingen aan boschinstaluten. — Toelagen aan eigenaars van merkwaardige boomen, voor beschermings- en bewaringsmaatregelen. — Onderwijs, voordrachten, prijskampen, tentoonstellingen en gewestelijke prijskampen.	75
	<i>Bijzondere dienst der wetenschappelijke proefnemingen en raadplegingen betreffende bosschen.</i>	
	Bijzondere dienst voor proefnemingen en wetenschappelijke raadplegingen betreffende bosschen. — Verschillende kosten — Aankoop, voortbrengst van en toezicht der boschzaden en planten. — Boschmuseum van Groenendael.	76
	<i>Domeinbosschen en domeinduinen.</i>	
	Teelten- en verbeteringswerken. Allerlei uitgaven. — Bouwen, onderhoud, huren van huizen of huisvestingsvergoedingen. — Maken en onderhoud van wegen ter vergemakkelijking der ontginning — Meting der hakken. — Zeltde werken voor het grondgebied Eupen-Malmedy; kosten van ontginning der hakken — Verzekeren der werklieden. — Allerlei uitgaven	77
<i>Braakgronden en bosschen van gemeenten en openbare inrichtingen.</i>		
Braakgronden en bosschen van gemeenten en openbare inrichtingen. Vruchtbaar-making. Hervorming in bosschen, weiden, teenbosschen of vijvers. — Uitzonderlijke verbeteringswerken : herstelling van verwoeste of ontgonnen bosschen, planten van onderhoud; gezondmaking, aanleggen, herstellen en verbeteren van boschwegen. Toelagen aan gemeenten en openbare inrichtingen. — Allerlei uitgaven.	78	

SERVICES DE L'AGRICULTURE (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
<i>Pisciculture et chasse.</i>		
79	Commission de pisciculture et Conseil supérieur de la chasse. — Frais de route et de séjour. — Subsidés et encouragements. — Dépenses diverses.	26,000 »
80	Matériel. — Repeuplement des cours d'eau, améliorations piscicoles. Sauvetage de poissons en cas de baisse des eaux ou de pollution. Impression des permis de pêche — Gratifications aux agents énumérés à l'article 24 de la loi sur la pêche et à l'article 24 de la loi sur la chasse — Organisation d'une brigade mobile pour la répression du braconnage. Indemnités aux agents spécialement chargés de l'organisation ou du contrôle de la surveillance. Essais d'acclimatation et de repeuplement en gibier. Protection d'oiseaux insectivores, tableaux synoptiques, nichoirs. — Dépenses diverses.	226,500 »
CHAPITRE VII.		
VOIRIE COMMUNALE, COURS D'EAU, TERRAINS FANGUEUX.		
TRAMWAYS ET MESSAGERIES.		
81	Subsidés aux communes et aux wateringues pour l'extension et l'amélioration de la voirie communale, l'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables et des terrains fangeux ou marécageux — Transport de matériaux de pavage ou d'empierrement. — Subsidés aux communes rurales pour les aider à assurer le bon entretien des chemins améliorés, avec l'intervention de l'Etat, comme chemins communaux d'intérêt agricole — Subsidés aux provinces pour aider les communes à assurer le bon entretien des chemins vicinaux de grande communication améliorés.	8,750,000 »
82	Indemnités aux commissaires-voyers. — Jetons de présence et indemnités aux membres et au secrétaire du Comité des tramways et autres commissions consultatives	40,000 »
<i>Service de l'Hydraulique agricole.</i>		
83	Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires d'agents temporaires et d'ouvriers porte-mire, chaîneurs, etc. — Rémunération pour études techniques, expériences et travaux d'écritures effectués par des personnes étrangères à l'Administration. — Frais d'expériences, etc.	328,000 »
84	Indemnités et secours au personnel de l'hydraulique agricole	4,000 »
85	Frais de route et de séjour du personnel de l'hydraulique agricole	100,000 »
86	Matériel de bureau, impressions. — Achat d'ouvrages techniques. — Acquisition et réparation d'instruments de topographie. — Matériel d'études et d'expériences. — Dépenses diverses — Frais de bureau du personnel de l'hydraulique agricole	22,000 »

DIENSTEN VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Total par chapitre. — Total per hoofdstuk.	<p style="text-align: center;">AANWIJZING</p> <p style="text-align: center;">VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.</p>	Artikelen.
	<i>Vischteelt en jacht.</i>	
	Vischteeltcommissie en Hoogere jachtraad. — Reis- en verblijfkosten. — Toelagen en aanmoedigingen. — Allerhande uitgaven.	79
	Materieel. — Herbevolking der waterloopen, vischteeltverbeteringen. Redden van visschen bij het zakken of verontreinigen van het water. Drukken der vischvangstverloven. — Toelagen aan de agenten vermeld in artikel 24 der wet op de vischvangst en in artikel 24 der wet op de jacht. — Inrichting eener mobiele brigade voor het beteugelen der wildstrooperij. Vergoedingen aan de agenten bijzonder belast met het inrichten of de controle van het toezicht. Proefnemingen van acclimatiseering en van herbevolking met wild. Bescherming der insectenetende vogels, overzichtstabels, broedkooien. — Allerhande uitgaven.	80
	HOOFDSTUK VII.	
	GEMEENTEWEGEN, WATERLOOPEN, MOERASGRONDEN.	
	TRAMWEGEN EN VERVOERDIENSTEN.	
	Toelagen aan de gemeenten en wateringen voor het uitbreiden en verbeteren der gemeentewegen, het verbeteren der onbevaarbare en onvlootbare waterloopen en der veen- of moerasgronden. — Vervoer van bestratings- en hesteeningsmaterialen. — Toelagen aan de landelijke gemeenten om hen te helpen in het onderhoud der wegen, met tusschenkomst van den Staat verbeterd als gemeentewegen van landbouwbelaag. — Toelagen aan de provinciën om de gemeenten te helpen in het onderhoud van verbeterde buurtwegen van groot verkeer.	81
	Vergoedingen aan de wegoncommissarissen. — Aanwezigheidspenningen van en vergoedingen aan de leiden en den secretaris van het Tramwegen-comiteit en van andere raadgevende commissies.	82
	<i>Landelijke waterdienst.</i>	
9,244,000 »	Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid. — Loonen der tijdelijke beamtenden en der dragers van het niveleermaterieel, kettingdragers, enz. — Bezoldiging voor technische studiën, proefnemingen en schrijfwerk uitgevoerd door personen vreemd aan het Beheer. — Kosten van proefnemingen, enz.	83
	Vergoedingen en hulpgelden aan het personeel van den landelijken waterdienst . . .	84
	Reis- en verblijfkosten van het personeel van den landelijken waterdienst	85
	Kantoorbehoefden, drukwerken. — Aankoop van technische werken. — Aankoop en herstel van plaatsbeschrijvingstoestellen. — Studie- en proefnemingsmaterieel. — Allerhande uitgaven. — Kantoorkosten voor het personeel van den landelijken waterdienst.	86

SERVICES DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
CHAPITRE VIII.		
DÉPENSES IMPRÉVUES.		
87	Dépenses imprévues non libellées au budget. — Secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. — Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 10.	10,000 »
88	Rentes annuelles et pensions accordées : 1° à d'anciens agents hors d'état de remplir leurs fonctions; 2° à des veuves et enfants d'agents décédés dans l'exercice de leurs fonctions	1,500 »
TOTAL DES DÉPENSES ORDINAIRES. fr.		
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		

CHAPITRE IX.		
SERVICES DIVERS.		
89	Indemnités temporaires et mobiles de vie chère. (<i>Credit non limitatif.</i>)	1,616,518 »
90	Recensement général de l'agriculture à exécuter dans le courant de 1925, conformément aux prescriptions de la loi du 11 septembre 1895 et dans les limites à déterminer par arrêté royal	100,000 »
91	Institut normal supérieur d'économie ménagère agricole de l'Etat, à Laeken; Ecole moyenne pratique d'agriculture de l'Etat, à Huy; Ecole pratique d'horticulture de l'Etat, à Vilvorde: exploitation agricole: dotation	20,000 »
92	Institut normal supérieur d'économie ménagère agricole de l'Etat: agrandissement, aménagement et amélioration des installations et de l'outillage de l'Institut et de la ferme y annexée	200,000 »
TOTAL DU TABLEAU A (Services de l'Agriculture). fr.		

DIENSTEN VAN LANDBOUW (VERVOLG)

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
	HOOFDSTUK VIII. ONVOORZIENE UITGAVEN.	
11,500 »	Onvoorziene, in de begrooting niet vermelde uitgaven. — Hulp gelden te verleenen, wegens kosten van laatste ziekte en begrafenis, aan de familiën van overleden ambtenaren en beambten of van gepensioneerde agenten die zich in een benarden toestand bevinden. — Uitzonderlijk te verleenen hulp gelden aan andere dan bij artikel 10 vermelde personen.	87
	Jaarrenten en pensioenen verleend : 1 ^o aan gewezen agenten, niet meer in staat hun ambt te vervullen; 2 ^o aan weduwen en weezen van beambten, overleden bij het uitoefenen hunner bediening.	88
30,847,084 »	TOTAAL VAN DE GEWONE UITGAVEN.	
	TWEEDE SECTIE. — UITZONDERLIJKE UITGAVEN.	
	HOOFDSTUK IX.	
	VERSCHILLENDE DIENSTEN	
	Tijdelijke en veranderlijke duurtetoelag. (<i>Onbepaald crediet.</i>)	89
	Algemeene landbouwtelling te doen in den loop van 1925, overeenkomstig de voorschriften der wet van 11 September 1895 en binnen de grenzen, vast te stellen bij koninklijk besluit.	90
1,936,518 »	Hooger Rijksnormaalinstituut voor landbouwhuishoudkunde, te Laeken; Practische middelbare landbouwschool van den Staat, te Hoei; Practische tuinbouwschool, te Vilvoorde : landbouwexploitatie : begiftiging.	91
	Hooger Rijksnormaalinstituut voor landbouwhuishoudkunde : vergrooting, uitrusting en verbetering der inrichtingen en der benodigdheden van het Instituut en van de er bij behoorde hoeve.	92
32,783,602 »	TOTAAL VAN TABEL A (Diensten van Landbouw).	

(24)

TABLEAU B

SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS

(EXERCICE 1925)

TABEL B

DIENSTEN VAN OPENBARE WERKEN

(DIENSTJAAR 1925)

SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS (EXERCICE 1925).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
TABLEAU B.		
SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS (EXERCICE 1925).		
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.		
CHAPITRE PREMIER.		
ADMINISTRATION CENTRALE.		
1	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. — Salaires. — Traitements des agents de province détachés à l'Administration centrale. — Secours. — Indemnités familiale et de résidence	2,183,000 »
2	Indemnités pour travaux extraordinaires	50,000 »
3	Matériel	264,500 »
4	Frais de route et de séjour	50,000 »
5	Honoraires et frais de déplacements des avocats du Département	70,000 »
6	Conseiller artistique. Comité supérieur de contrôle. Office central des imprimés.	99,258 »
CHAPITRE II.		
ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSÉES DANS LES PROVINCES.		
<i>Affaires générales.</i>		
7	Achats et réparations de matériel. — Fournitures diverses : instruments, clichés, plans, papiers, livres, cartes, etc. — Participation aux frais du Bureau des adjudications publiques. — Frais divers de transport et de remise à domicile. — Frais divers de correspondances postales et télégraphiques. — Téléphones — Congrès. — Subsidés. — Expositions diverses. — Menues dépenses de toute nature effectuées pour le service des Ponts et Chaussées	150,000 »
8	<i>Annales des Travaux publics.</i> — Publication du recueil. Rémunération d'auteurs, frais de bureau, matériel, clichés, divers.	31,400 »
<i>Routes.</i>		
9	Routes : entretien, amélioration, subsidés. — Plantations des routes : établissement, entretien et frais d'expertise. — Parcs publics, squares et pistes cyclables : établissement et entretien. — Études	26,000,000 »
10	Travaux à exécuter au moyen de subsidés offerts à l'État pour l'entretien des routes	50,000 »
11	Automobiles, motocyclettes et bicyclettes de service (<i>Y compris une somme de 60,000 francs en charge temporaire.</i>)	196,400 »

DIENSTEN VAN OPENBARE WERKEN (DIENSTJAAR 1925 .

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
TABEL B.		
DIENSTEN VAN OPENBARE WERKEN (DIENSTJAAR 1925).		
EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.		
EERSTE HOOFDSTUK.		
HOOFDBEHEER.		
	Jaarwedden der ambtenaren, beambten en dienstponeel. — Loonen. — Jaarwedden der beambten uit de provinciën werkzaam bij het Hoofdbeheer. — Hulp-gelden. — Familie- en woonstvergoedingen.	1
	Vergoedingen voor buitengewoon werk	2
2,716,758 »	Materieel	3
	Reis- en verblijfkosten	4
	Honoraria en reiskosten der advocaten van het Departement.	5
	Kunstraadsbeer. Hooger Comité van toezicht. Centrale dienst voor drukwerken.	6
HOOFDSTUK II.		
BEHEER VAN BRUGGEN EN WEGEN IN DE PROVINCIËS.		
<i>Algemeene Zaken.</i>		
	Aankoop en herstelling van materieel. — Allerhande leveringen : instrumenten, clichés, plans, papier, boeken, kaarten, enz. — Aandeel in de kosten van het Kantoor voor openbare aanbestedingen. — Allerhande onkosten van vervoer en bezorging aan huis. — Allerlei kosten voor briefwisseling per post en per telegraaf. — Telefoon. — Congressen. — Toelagen. — Allerhande tentoonstellingen. — Allerlei kleine uitgaven voor den dienst van Bruggen en Wegen.	7
	<i>Annalen der Openbare Werken.</i> — Uitgave van het tijdschrift. Schrijversloon, bureelkosten, materieel, clichés, allerhande.	8
<i>Wegen.</i>		
	Wegen : onderhoud, verbetering, toelagen. — Beplantingen der wegen : aanlegging, onderhoud en deskundig onderzoek. — Openbare parken, squares en wielersbanen : aanlegging en onderhoud. — Bestudeeren.	9
	Werken uit te voeren door middel van toelagen aangeboden aan den Staat voor het onderhoud der banen.	10
	Dienstmotorvoertuigen, -motorrijwielen en -rijwielen. (<i>Inbegrepen eene som van 60,000 frank als tijdelijke last.</i>)	11

SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
	<i>Bâtiments civils.</i>	
12	Palais, hôtels, édifices et monuments appartenant à l'État ou loués par lui et dont l'entretien est assuré par le Département des Travaux publics : entretien courant des bâtiments. — Cérémonies et fêtes publiques : travaux et fournitures. — Chauffage, nettoyage, consommation d'eau, de gaz et d'électricité du Palais de Justice de Bruxelles et des locaux occupés par les services extérieurs des Ponts et Chaussées dans les bâtiments acquis ou loués par l'État. — Chauffage et consommation d'eau du Palais du Cinquantenaire à Bruxelles, des Palais de Justice de Gand et de Liège. — Acquisition et réparations de meubles pour les services spéciaux des Bâtiments civils de la capitale et des environs et d'électricité et d'électromécanique ainsi que pour le service des routes de l'État dans la province de Brabant. — Fournitures de bureau pour le service spécial des Bâtiments civils de la capitale et des environs. — Loyers. — Impositions. — Abonnements et consommation d'eau pour les immeubles dont l'entretien est à la charge du Département des Travaux publics. — Téléphones. — Études et divers	4,893,500 »
	<i>Casernement des gendarmeries.</i>	
13	Casernement des gendarmeries. — Locaux du service. Entretien, réparations, renouvellement, ameublement, etc. Études de projets, levés de plans, fournitures de bureau. Eau, chauffage, éclairage, vidanges, divers. Loyers, réquisitions, impositions, téléphones.	1,720,000 »
	<i>Travaux hydrauliques.</i>	
14	Canaux, rivières, polders, irrigations de la Campine, hydrographie, plantations, lignes télégraphiques et téléphoniques. — Passages d'eau et dépendances : entretien ordinaire et extraordinaire, reconstruction, amélioration, administration, travaux intéressant l'hygiène, établissement, exploitation, subsides. — Frais d'études	14,500,000 »
15	Renflouement ou destruction de bateaux sombrés dans les voies navigables et réparation d'avaries occasionnées aux ouvrages. Travaux exécutés pour compte de tiers. (<i>Crédit non limitatif</i>).	500,000 »
16	Ports, côte, phares, fanaux. Parcs, avenues et plantations : entretien ordinaire et extraordinaire, reconstruction, amélioration, administration. — Travaux intéressant l'hygiène; subsides. — Frais d'études.	7,475,000 »
17	Renflouement ou destruction de bateaux sombrés dans les ports et à la côte et réparation d'avaries occasionnées aux ouvrages. Travaux exécutés pour compte de tiers. (<i>Crédit non limitatif</i>)	300,000 »
	<i>Personnel des Ponts et Chaussées, des Bâtiments civils et du Casernement de la Gendarmerie.</i>	
	<i>A. — Personnel du Corps des Ponts et Chaussées : Inspecteurs généraux, ingénieurs et conducteurs :</i>	
18	Traitements, indemnités mensuelles du personnel à l'essai; suppléments de traitement, indemnités familiale et de résidence	3,800,000 »
19	Indemnités pour travail extraordinaire	70,000 »
20	Frais de bureau, indemnités pour changements de résidence, frais de concours et d'examen, honoraires de médecins pour visites et contre-visites médicales, divers.	360,000 »
	<i>B. — Personnel adjoint au Corps des Ponts et Chaussées : architectes, hydrographes, personnel de bureau, de surveillance, des voies navigables, etc.; cantonniers :</i>	
21	Traitements, salaires, avances de fonds, suppléments de traitement, indemnités familiale et de résidence	18,000,000 »
22	Indemnités pour travail extraordinaire	225,000 »

DIENSTEN VAN OPENBARE WERKEN (VERVOLG).

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
79,732,800 »	<i>Burgerlijke gebouwen.</i> Paleizen, hotels, gebouwen en monumenten, toebehoorende aan of gehuurd door den Staat en waarvan het onderhoud ten laste komt van het Departement van Openbare Werken : gewoon onderhoud der gebouwen. — Openbare feesten en plechtigheden : werken en leveringen. — Verwarming, schoonmaak, water-, gas- en electriciteitsverbruik voor het Justitiepaleis te Brussel en de lokalen gebruikt door de buitendiensten van Bruggen en Wegen in de door den Staat aangekochte of gehuurde gebouwen. — Verwarming en waterverbruik in het Jubelpaleis te Brussel, in de Justitiepaleizen te Gent en te Luik. — Aankoop en herstelling van meubels voor den bijzonderen dienst van de Burgerlijke Gebouwen der hoofdstad en omstreken en den bijzonderen dienst voor Electriciteit en Electromechaniek, alsmede voor den dienst der staatsbanen in de provincie Brahant. — Kantoorbehoeften voor den bijzonderen dienst van de Burgerlijke gebouwen der hoofdstad en omstreken. — Huur. — Belastingen. — Abonnemenen en waterverbruik voor de gebouwen waarvan het onderhoud ten laste van het Departement van Openbare Werken komt. — Telefoon. — Studies en allerhande.	12
	<i>Kazerneering der gendarmeries.</i> Kazerneering der gendarmeries. — Localen van den dienst. Onderhoud, herstelling, vernieuwing, meubilering, enz. Bestudeeren van ontwerpen, opname van plans, kantoorbehoeften. Waterbezorging, verwarming, verlichting, ruiming, allerhande. Huurgelden, opeisching, belastingen, telefoon.	13
	<i>Waterwerken.</i> Vaarten, rivieren, polders, bevoelingen in de Kempen, waterbeschrijving, beplantingen, telegraaf- en telefoonlijnen. Overzetveren en aanhoorigheden : gewoon en buitengewoon onderhoud, heraanlegging, verbetering, beheer, werken betreffende den gezondheidstoestand, oprichting, exploitatie, toelagen. — Bestudeeren.	14
	Vlotmaken of vernietigen van gezonken schepen in de bevaarbare waterwegen en herstelling van veroorzaakte beschadigingen. Werken uitgevoerd voor rekening van derden. (<i>Onbepaald crediet.</i>)	15
	Havens, kust, vuurtorens, bakens. Parken, lanen en beplantingen : gewoon en buitengewoon onderhoud, verbetering, heraanlegging, administratie — Werken betreffende den gezondheidstoestand; toelagen. — Bestudeeren.	16
	Vlotmaken of vernietigen van gezonken schepen aan kust en havens en herstelling van veroorzaakte beschadigingen. Werken uitgevoerd voor rekening van derden. (<i>Onbepaald crediet.</i>)	17
	<i>Personeel van Bruggen en Wegen, van de Burgerlijke Gebouwen en van de Kazerneering der Gendarmerie.</i>	
	A. — Personeel van het Korps van Bruggen en Wegen : Inspecteurs generaal, ingenieurs en conducteurs :	
	Jaarwedden, maandelijksche vergoedingen van het personeel op de proef; bijwedden, familie- en woonstvergoedingen.	18
	Vergoedingen voor buitengewoon werk.	19
	Kantoorkosten, vergoeding voor verblijfsveranderingen, kosten voor vergelijkende en gewone examens, honoraria van geneesheeren voor geneeskundig onderzoek en tegenonderzoek, allerhande.	20
	B. — Personeel toegevoegd aan het Korps van Bruggen en Wegen : bouwmeesters, hydrografen, personeel voor de bureeuen, voor de toezicht, voor de waterwegen, enz.; kantonniers :	
Jaarwedden, loon, voorschotten, bijwedden, familie- en woonstvergoedingen.	21	
Vergoedingen voor buitengewoon werk	22	

SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
23	Indemnités pour changements de résidence, frais de concours et d'examens, frais de bureau, honoraires de médecins pour visites et contre-visites médicales, divers.	311,500 »
24	Frais d'équipement du personnel	50,000 »
25	Frais de déplacements relatifs aux services d'exécution	1,100,000 »
CHAPITRE III.		
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ. — PENSIONS ET SECOURS. — DÉPENSES IMPRÉVUES.		
26	Traitements d'attente des agents en disponibilité	148,000 »
27	Premiers termes des pensions à accorder éventuellement. (<i>Credit non limitatif</i>)	100,000 »
28	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents payés sur salaires, à leur femme, à leur veuve ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. — Allocations de retraite aux anciens cantonniers	400,000 »
29	Dépenses imprévues non libellées au Budget	5,000 »
30	Dépenses résultant des obligations incombant au Département en vertu de la loi du 24 décembre 1905 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail et, éventuellement, des frais médicaux et pharmaceutiques se rapportant à des exercices clos. (<i>Credit non limitatif</i>).	10,000 »
TOTAL DES DÉPENSES ORDINAIRES. fr.		
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE IV.		
SERVICES DIVERS.		
31	Palais, hôtels, édifices et monuments appartenant à l'État ou loués par lui et dont l'entretien est assuré par les services des Travaux publics. — Travaux exceptionnels d'entretien, d'amélioration et d'appropriation. — Travaux divers et imprévus. — Études	3,400,000 »
32	Mise en état des habitations royales : grosses réparations incombant à l'État-propriétaire	265,000 »
33	Casernement des gendarmeries — Locaux du service du casernement des gendarmeries. — Construction, appropriation, extension, amélioration. — Ameublement. — Études de projets, plans. — Frais de surveillance.	722,000 »
34	Commissions chargées de l'étude des questions relatives à l'aménagement des banlieues d'Anvers, de Gand et de Bruges	40,000 »
35	Canal de Mons à Condé : entretien extraordinaire, études et amélioration	100,000 »

DIENSTEN VAN OPENBARE WERKEN (VERVOLG).

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
	Vergoedingen voor verblijfveranderingen, kosten van wedstrijden en examens, bureelkosten, honoraria van geneesheeren voor geneeskundig onderzoek en tegenonderzoek, allerhande.	23
	Kosten voor uitrusting van het personeel.	24
	Reiskosten betreffende de uitvoeringsdiensten.	25
	HOOFDSTUK III	
	JAARWEDDEN VAN BESCHIKBAARHEID. — PENSIOENEN EN HULPGELDEN. — ONVOORZIENE UITGAVEN.	
	Wachtgelden van agenten in beschikbaarheid.	26
	Eerste termijnen der vermoedelijk te verleenen pensioenen. (<i>Onbepaald crediet</i>). . .	27
663,000 »	Te verleenen hulp, bij gemis van pensioen, aan voormalige ambtenaren, beambten of loontrekkende agenten, aan hun echtgenoot, weduwe of verwanten wier steun zij waren, die in ongelukkige omstandigheden verkeerden. — Jaarlijksche tegemoetkomingen aan de gewezen kantonniers.	28
	Onvoorziene uitgaven welke in de Begrooting niet zijn opgegeven.	29
	Uitgaven wegens de verplichtingen die op het Departement berusten krachtens de wet van 24 December 1903 inzake het herstel van schade ten gevolge van arbeidsongevallen en desvoorkomend wegens kosten voor geneesheer en apotheker die betrekking hebben op afgesloten dienstjaren. (<i>Onbepaald crediet</i> .)	30
83,112,558 »	TOTAAL DER GEWONE UITGAVEN.	
	TWEDE SECTIE. — UITZONDERLIJKE UITGAVEN.	
	HOOFDSTUK IV.	
	VERSCHIEDENE DIENSTEN.	
	Paleizen, hotels, gebouwen en monumenten toebehoorende aan den Staat of gehuurd door dezen en waarvan het onderhoud verzekerd wordt door de diensten van Openbare Werken. — Buitengewone werken tot onderhoud, verbetering en geschiktmaking. — Allerhande en onvoorziene werken. — Studiën.	31
	In goeden staat herstellen van de koninklijke woningen: groote herstellingen ten laste van den Staat die eigenaar is.	32
	Kazerneering der gendarmeries. — Localen van den dienst der kazerneering der gendarmeries. — Bouwen, geschiktmaken, uitbreeding, verbetering. — Meubelen. — Bestudeeren van ontwerpen, plans. — Kosten van toezicht.	33
12,658,248 »	Commissies belast met de studie der vraagstukken betreffende de inrichting van den Autwerschen, Gentschen en Brugschen omtrek.	34
	Vaart van Bergen naar Condé: buitengewoon onderhoud, studies en verbetering. . .	35

SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
36	Canal de Gand à Terneuzen : entretien extraordinaire, études et amélioration	225,000 »
37	Dragages à effectuer au port de Zeebrugge.	2,500,000 »
38	Frais de fonctionnement du cours de langue flamande	3,000 »
39	Indemnités temporaires et mobiles de vie chère. (<i>Credit non limitatif</i>).	5,403,248 »
	TOTAL DU TABLEAU B (Services des Travaux publics). fr.	

SERVICES DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

RÉCAPITULATION.

	DEPENSES	
	ORDINAIRES	EXCEPTIONNELLES
Tableau A (Agriculture). fr.	30,847,084 »	1,936,518 »
Tableau B (Travaux publics)	83,112,558 »	12,658,248 »
TOTAUX. fr.	113,959,642 »	14,594,766 »
ENSEMBLE fr.	128,554,408 »	

Lu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 22 octobre 1924.

ALBERT.

PAR LE ROI :
*Le Ministre de l'Agriculture,
et des Travaux publics,*
B^{on} RUZETTE.

*Le Premier Ministre,
Ministre des Finances,*
G. THEUNIS.

DIENSTEN VAN OPENBARE WERKEN (VERVOLG).

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
	Vaart van Gent naar Terneuzen : buitengewoon onderhoud, studies en verbetering .	36
	Ter haven van Zeebrugge uit te voeren baggerwerken	37
	Kosten veroorzaakt door den leergang in de vlaamsche taal.	38
	Tijdelijke en veranderlijke duurtetoelag. (<i>Onbepaald crediet.</i>)	39
95,770,806 »	TOTAAL VAN TABEL B (Diensten van Openbare Werken).	

DIENSTEN VAN LANDBOUW EN OPENBARE WERKEN.

OPSOFFING.

.	Tabel A (Landbouw).
.	Tabel B (Openbare Werken).
TOTALEN.	
TE ZAMEN.	

Gezien en goedgekeurd om gechecht te worden
aan Ons besluit van 22 October 1924.

ALBERT.

VAN 'S KONINGS WEGE :
*De Minister van Landbouw
en Openbare Werken,*
B^m RUZETTE.

*De Eerste Minister,
Minister van Financiën,*
G. THEUNIS.

31

DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU A

SERVICES DE L'AGRICULTURE

(EXERCICE 1925)

BUDGET DE L'EXERCICE 1923.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.					
CHAPITRE 1^{er}					
1	a.	Traitement du Ministre	fr.	35,000	»
	b.	Frais de représentation		18,000	»
ADMINISTRATION CENTRALE.					
2	»	Traitements d'activité et de disponibilité des fonctionnaires, employés et gens de service. Traitements du personnel de province détaché à l'administration centrale. Salaires			
		GRADES.	NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	Dépenses.
A. — Fonctionnaires, employés et gens de service de l'Administration centrale.					
		Secrétaire général	1	22,500 à 26,900	26,900
		Directeurs généraux	4	19,000 à 25,000	97,000
		Inspecteurs généraux	7	17,000 à 22,600	146,100
		Directeurs et inspecteurs principaux	21	15,000 à 20,200	350,050
		Sous-directeurs et inspecteurs	10	11,500 à 15,400	117,750
		Chefs de bureau et inspecteurs adjoints	12	9,500 à 15,400	119,750
		Sous-chefs de bureau et agents techniques de 1 ^{re} classe	15	8,000 à 11,000	100,500
		Agent technique de 2 ^e classe	1	5,500 à 9,500	5,700
		Commis rédacteurs et sténo-dactylographes	15	4,100 à 9,500	82,100
		Dactylographes et expéditionnaires	15	3,700 à 8,700	68,900
		Expéditeur et imprimeur-autographe	2	3,200 à 7,400	12,400
		Huissiers	11	3,600 à 7,400	65,900
		Messager	1	3,200 à 5,200	4,800
		Garçons de bureau	6	3,200 à 5,200	22,775
		Nettoyeuses	7	1,800 à 2,400	12,560
		Agents temporaires	6	»	24,640
		Salaires	»	»	12,685
		Dépenses diverses (honoraires de médecins, indemnités aux pro- fesseurs de flamand, etc)	»	»	5,000
		Affiliation à la Caisse de retraite des nettoyeuses à la journée	»	»	560
		Indemnité de résidence fr. 70,560	»	»	116,550
		Id. familiale 45,990	»	»	
		TOTAL	152	fr.	1,395,218
B. — Personnel détaché à l'Administration centrale.					
Eaux et Forêts :					
		Inspecteur	1	10,500 à 14,400	11,000
		Sous-inspecteurs	4	8,500 à 12,000	37,000
		Garde général	1	7,000 à 8,000	7,000
		Commis d'inspection	2	3,700 à 8,700	10,100
		Indemnité spéciale de résidence	»	»	6,000
AGRONOMES DE L'ÉTAT :					
		Agronome de 1 ^{re} classe	1	10,500 à 14,400	11,550
		Agronomes adjoints	2	6,000 à 8,000	13,400
HYDRAULIQUE AGRICOLE :					
		Inspecteur	1	»	14,108
		Indemnité de résidence fr. 6,080	»	»	11,558
		Id. familiale 5,478	»	»	
		TOTAL	12	fr.	121,516
3	»	Indemnités pour travaux extraordinaires, secours, etc.			
					À REPORTER fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1925	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1924.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
55,000	55,000	»	»	
1,516,734	1,516,734	»	»	
36,800	36,800	»	»	
1,606,234	1,606,234	»	»	

BUDGET DE L'EXERCICE 1928.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . fr.
			REPORT. . . . fr.
4	»	Frais de tournées, de voyage et de missions	
		<i>Matériel :</i>	
	a.	Fournitures de bureau, impressions, papiers	fr. 104,000 »
	b.	Menus travaux d'entretien de l'hôtel ministériel et des bureaux	7,500 »
	c.	Achat et entretien de meubles	64,000 »
5	d.	Éclairage, chauffage, service des eaux	48,500 »
	e.	Achat et reliure d'ouvrages, abonnements aux journaux	20,000 »
	f.	Affranchissement de correspondances, télégrammes, communications télépho- niques, transports et autres menus frais	50,000 »
6	»	Frais résultant de la collation des décorations agricoles et spéciales	
7	»	Honoraires et frais de déplacement des avocats du Département	
	a.	Comité supérieur de contrôle	40,800 »
8	b.	Office central des imprimés	575 »
	c.	Commissions d'enquête	10,957 »
		(Les magistrats qui font partie de conseils, jurys, commissions, etc., ressortissant aux Services de l'Agriculture, toucheront des indemnités de vacation, au même titre que les autres membres.)	
		TOTAL DU CHAPITRE I^{er}. fr.	
CHAPITRE II.			
PENSIONS ET SECOURS.			
9	»	Premier terme des pensions. (<i>Credit non limitatif</i>).	
10	»	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents salariés, à leur veuve ou aux membres de leur famille dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. Secours alloués, dans des circonstances exceptionnelles, à celles de ces personnes qui n'ont qu'une pension minime.	
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1925.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1924.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,606,254	1,606,254	»	»	
100,000	100,000	»	»	
288,000	288,000	»	»	
37,000	57,000	»	»	
6,000	6,000	»	»	
52,352	52,352	»	»	
2,089,566	2,089,566	»	»	
55,000	15,000	40,000	»	ART. 9. — Crédit mis à la hauteur des besoins présumés de 1928.
4,000	4,000	»	»	
59,000	19,000	40,000	»	
AUGMENTATION. . fr.		40,000		

BUDGET DE L'EXERCICE 1925.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																
CHAPITRE III.																																		
AGRICULTURE.																																		
<i>Police sanitaire des animaux domestiques.</i>																																		
11	a.	Indemnités pour chevaux et bestiaux abattus par ordre de l'autorité fr. 15,000 »																																
	b.	Indemnités pour bêtes bovines et porcines abattues ou saisies pour cause de tuberculose 270,000 »																																
	c.	Indemnités pour bêtes bovines mortes ou abattues et reconnues atteintes de charbon 50,000 »																																
	d.	Frais à résulter du paiement de ces indemnités. — Achat de tuberculine, mal-léine, vaccins anticharbonneux. Recherche de nouveaux sérums, subsides. Mesures à prendre contre la propagation de maladies contagieuses du bétail; salaires. — Dépenses diverses 75,000 »																																
	e.	Enlèvement et destruction de cadavres d'animaux impropres à la consumma-tion. — Frais de vacation et indemnités aux vétérinaires agréés pour services rendus en exécution des règlements sur la tuberculose et autres maladies contagieuses 70,000 »																																
	f.	Érection d'étables quaranténaires à la frontière; agrandissement et entretien des installations quaranténaires existantes Ferme de démonstration dans l'intérêt de l'enseignement vétérinaire et de la police sanitaire des animaux domestiques. 500,000 »																																
	g.	Mesures de préservation du bétail indigène contre la contamination par des ani-maux étrangers. Service de désinfection des animaux à la frontière et à l'intérieur du pays. Laboratoire de diagnostic et de recherches concernant les maladies contagieuses des animaux domestiques. Achat et frais de transport et d'utilisation de matières désinfectantes. Achat et entretien du matériel de désinfection . . 500,000 »																																
	h.	Traitements, indemnités et salaires du service vétérinaire, du personnel attaché au contrôle sanitaire des animaux à importer ou à exporter et du laboratoire de diagnostic et de recherches concernant les maladies contagieuses des animaux domestiques 520,000 »																																
	i.	Traitements, indemnités et salaires du personnel de désinfection 200,000 »																																
<i>Inspection vétérinaire.</i>																																		
12	»	Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires																																
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 60%;"></th> <th style="width: 15%;">NOMBRE d'agents,</th> <th style="width: 15%;">TRAITEMENT annuel.</th> <th style="width: 10%;">CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Inspecteurs principaux</td> <td style="text-align: center;">3</td> <td style="text-align: center;">15,000</td> <td style="text-align: center;">45,000</td> </tr> <tr> <td>Id. vétérinaires de 1^{re} classe</td> <td style="text-align: center;">8</td> <td style="text-align: center;">10,500 à 14,400</td> <td style="text-align: center;">90,000</td> </tr> <tr> <td>Id. id. 2^e classe</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">8,500 à 10,000</td> <td style="text-align: center;">48,100</td> </tr> <tr> <td>Id. id. adjoints</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">7,000 à 8,000</td> <td style="text-align: center;">40,000</td> </tr> <tr> <td>Indemnité de résidence fr. 9,900</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">23,400</td> </tr> <tr> <td>Id. familiale 13,500</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">»</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">TOTAUX</td> <td style="text-align: center; border-top: 1px solid black;">21</td> <td style="text-align: center; border-top: 1px solid black;">fr.</td> <td style="text-align: center; border-top: 1px solid black;">246,500</td> </tr> </tbody> </table>				NOMBRE d'agents,	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	Inspecteurs principaux	3	15,000	45,000	Id. vétérinaires de 1 ^{re} classe	8	10,500 à 14,400	90,000	Id. id. 2 ^e classe	5	8,500 à 10,000	48,100	Id. id. adjoints	5	7,000 à 8,000	40,000	Indemnité de résidence fr. 9,900	»	»	23,400	Id. familiale 13,500	»	»	»	TOTAUX	21	fr.	246,500
	NOMBRE d'agents,	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.																															
Inspecteurs principaux	3	15,000	45,000																															
Id. vétérinaires de 1 ^{re} classe	8	10,500 à 14,400	90,000																															
Id. id. 2 ^e classe	5	8,500 à 10,000	48,100																															
Id. id. adjoints	5	7,000 à 8,000	40,000																															
Indemnité de résidence fr. 9,900	»	»	23,400																															
Id. familiale 13,500	»	»	»																															
TOTAUX	21	fr.	246,500																															
15	»	Indemnités, secours, etc. — Secours à d'anciens vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin																																
14	»	Frais de tournées, de voyage et de missions des inspecteurs vétérinaires ainsi que des inspec-teurs vétérinaires suppléants. — Frais des missions confiées aux médecins vétérinaires agréés; indemnités pour services rendus par ceux-ci, etc.																																
15	»	Matériel, frais de bureau. Bulletin du service de la police sanitaire. Impressions et dépenses diverses relatives à la police sanitaire des animaux domestiques																																
A REPORTER. fr.																																		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1925.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1924	DIFFÉRENCES.		Observations.																												
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.																													
2,000,000	2,000,000	»	»	<p>ART. 11. — Les modifications apportées au libellé de cet article se justifient comme il suit :</p> <p>Littéra f. — L'organisation de démonstrations zootechniques et vétérinaires est réclamée avec insistance depuis plusieurs années par le corps professoral de l'école de médecine vétérinaire de l'Etat. Sans ces démonstrations, il n'est pas possible de former des praticiens convenant à leur mission et capables de maintenir le prestige de leurs diplômes.</p> <p>Le Gouvernement doit être d'autant plus soucieux de conserver le renom de l'Ecole vétérinaire et la valeur de l'enseignement qui s'y donne, que cet établissement est fréquenté régulièrement par des élèves étrangers et que les jeunes vétérinaires belges sont de plus en plus appelés à s'expatrier faute de ressources pour leur art en Belgique.</p> <p>Littéra g et h. — Le laboratoire de diagnostic et de recherches concernant les maladies contagieuses des animaux domestiques a pour but d'étudier et de définir les affections animales que les vétérinaires ne parviennent pas à diagnostiquer. Cette institution est chargée d'étudier également les meilleurs remèdes préventifs et curatifs des maladies connues. La Commission nationale de la production agricole a exprimé le désir de voir organiser promptement le laboratoire qui répond à une véritable nécessité. Depuis l'armistice, les pertes occasionnées à notre cheptel par diverses affections telles que la fièvre aphteuse, la peste porcine, l'avortement épizootique, la vaginite contagieuse, ont été particulièrement graves et préoccupent tous ceux qui s'intéressent à l'élevage.</p> <p>Le littéra h se décompose comme il suit :</p>																												
246,500	246,500	»	»	<table border="1"> <thead> <tr> <th>GRADES</th> <th>Nombre d'agents.</th> <th>Traitements, indemnités et salaires annuels.</th> <th>Charges</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Inspecteurs vétérinaires (traitements)</td> <td>4</td> <td>8,000 à 12,000</td> <td>40,000</td> </tr> <tr> <td>Vétérinaires de contrôle à indemnité forfaitaire (indemnités).</td> <td>20</td> <td>5,000 à 9,000</td> <td>120,000</td> </tr> <tr> <td>Surveillants et ouvriers des étables de quarantaine (salaires).</td> <td>20</td> <td>3,000 à 7,000</td> <td>75,000</td> </tr> <tr> <td>Indemnités de vacation aux vétérinaires de contrôle ne jouissant pas d'une indemnité fixe</td> <td>40</td> <td>.....</td> <td>70,000</td> </tr> <tr> <td>Indemnités de résidence et familiale pour les inspecteurs, les vétérinaires à indemnité fixe, les surveillants et ouvriers attachés en permanence aux étables.</td> <td>.....</td> <td>.....</td> <td>15,000</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>320,000</td> </tr> </tbody> </table>	GRADES	Nombre d'agents.	Traitements, indemnités et salaires annuels.	Charges	Inspecteurs vétérinaires (traitements)	4	8,000 à 12,000	40,000	Vétérinaires de contrôle à indemnité forfaitaire (indemnités).	20	5,000 à 9,000	120,000	Surveillants et ouvriers des étables de quarantaine (salaires).	20	3,000 à 7,000	75,000	Indemnités de vacation aux vétérinaires de contrôle ne jouissant pas d'une indemnité fixe	40	70,000	Indemnités de résidence et familiale pour les inspecteurs, les vétérinaires à indemnité fixe, les surveillants et ouvriers attachés en permanence aux étables.	15,000				320,000
GRADES	Nombre d'agents.	Traitements, indemnités et salaires annuels.	Charges																													
Inspecteurs vétérinaires (traitements)	4	8,000 à 12,000	40,000																													
Vétérinaires de contrôle à indemnité forfaitaire (indemnités).	20	5,000 à 9,000	120,000																													
Surveillants et ouvriers des étables de quarantaine (salaires).	20	3,000 à 7,000	75,000																													
Indemnités de vacation aux vétérinaires de contrôle ne jouissant pas d'une indemnité fixe	40	70,000																													
Indemnités de résidence et familiale pour les inspecteurs, les vétérinaires à indemnité fixe, les surveillants et ouvriers attachés en permanence aux étables.	15,000																													
			320,000																													
14,000	14,000	»	»	<p>Le litt. f se décompose comme il suit :</p>																												
168,000	168,000	»	»																													
90,000	90,000	»	»																													
2,518,500	2,518,500	»	»	<table border="1"> <tbody> <tr> <td>Agents désinfecteurs</td> <td>80</td> <td>Salaires variant de fr. 12 50 à fr. 18.» par jour de travail.</td> <td>200,000</td> </tr> </tbody> </table>	Agents désinfecteurs	80	Salaires variant de fr. 12 50 à fr. 18.» par jour de travail.	200,000																								
Agents désinfecteurs	80	Salaires variant de fr. 12 50 à fr. 18.» par jour de travail.	200,000																													

BUDGET DE L'EXERCICE 1928.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																																																																		
		REPORT. fr.																																																																																																																		
		ENSEIGNEMENT VÉTÉRINAIRE.																																																																																																																		
		<i>École de médecine vétérinaire de l'État.</i>																																																																																																																		
16	.	Traitements d'activité et de disponibilité, salaires. — Indemnités fixes, secours, indemnités, etc.																																																																																																																		
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 60%;"></th> <th style="width: 15%;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="width: 15%;">TRAITEMENT annuel</th> <th style="width: 10%;">CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Directeur-professeur</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">17,500 à 22,000</td> <td style="text-align: right;">22,000</td> </tr> <tr> <td>Indemnité pour le directeur</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">2,000</td> <td style="text-align: right;">2,000</td> </tr> <tr> <td>Professeurs ordinaires</td> <td style="text-align: center;">10</td> <td style="text-align: center;">17,500 à 22,000</td> <td style="text-align: right;">209,500</td> </tr> <tr> <td>Professeurs extraordinaires</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Agrégés</td> <td style="text-align: center;">6</td> <td style="text-align: center;">9,000 à 16,000</td> <td style="text-align: right;">69,000</td> </tr> <tr> <td>Assistants</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Indemnités fixes au personnel enseignant (A. R. du 5 mars 1921)</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">1,000 à 1,500</td> <td style="text-align: right;">25,000</td> </tr> <tr> <td>Chargé de cours</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">15,000</td> <td style="text-align: right;">15,000</td> </tr> <tr> <td>Administrateur-économe</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">11,500 à 17,800</td> <td style="text-align: right;">16,400</td> </tr> <tr> <td>Agent comptable</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">5,600 à 11,500</td> <td style="text-align: right;">8,000</td> </tr> <tr> <td>Surveillants</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">5,500 à 9,600</td> <td style="text-align: right;">13,500</td> </tr> <tr> <td>Prosecteur</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">5,800 à 9,400</td> <td style="text-align: right;">6,000</td> </tr> <tr> <td>Préparateurs</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">5,800 à 9,400</td> <td style="text-align: right;">15,000</td> </tr> <tr> <td>Mécanicien-électricien</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">5,800 à 9,400</td> <td style="text-align: right;">7,000</td> </tr> <tr> <td>Maréchal et jardinier</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">4,100 à 7,500</td> <td style="text-align: right;">14,220</td> </tr> <tr> <td>Chef infirmier</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">4,100 à 7,500</td> <td style="text-align: right;">6,100</td> </tr> <tr> <td>Aides-préparateurs</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">4,100 à 7,500</td> <td style="text-align: right;">26,500</td> </tr> <tr> <td>Chauffeurs</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">4,100 à 7,500</td> <td style="text-align: right;">9,400</td> </tr> <tr> <td>Concierge</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">5,700 à 6,900</td> <td style="text-align: right;">6,900</td> </tr> <tr> <td>Hommes de service</td> <td style="text-align: center;">6</td> <td style="text-align: center;">5,700 à 6,900</td> <td style="text-align: right;">28,600</td> </tr> <tr> <td>Infirmiers</td> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: center;">5,700 à 6,900</td> <td style="text-align: right;">20,400</td> </tr> <tr> <td>Aide-chauffeur</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">5,700 à 6,900</td> <td style="text-align: right;">4,100</td> </tr> <tr> <td>Salaires</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">7,285</td> </tr> <tr> <td>Indemnités et secours (personnel inférieur)</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">2,000</td> </tr> <tr> <td>Indemnité de résidence fr 22,253</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">40,265</td> </tr> <tr> <td>— familiale 18,050</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">40,265</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">TOTALS</td> <td style="text-align: center;">48</td> <td style="text-align: center;">. fr.</td> <td style="text-align: right;">568,170</td> </tr> </tbody> </table>				NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel	CHARGES.	Directeur-professeur	1	17,500 à 22,000	22,000	Indemnité pour le directeur	»	2,000	2,000	Professeurs ordinaires	10	17,500 à 22,000	209,500	Professeurs extraordinaires				Agrégés	6	9,000 à 16,000	69,000	Assistants				Indemnités fixes au personnel enseignant (A. R. du 5 mars 1921)	»	1,000 à 1,500	25,000	Chargé de cours	1	15,000	15,000	Administrateur-économe	1	11,500 à 17,800	16,400	Agent comptable	1	5,600 à 11,500	8,000	Surveillants	2	5,500 à 9,600	13,500	Prosecteur	1	5,800 à 9,400	6,000	Préparateurs	2	5,800 à 9,400	15,000	Mécanicien-électricien	1	5,800 à 9,400	7,000	Maréchal et jardinier	2	4,100 à 7,500	14,220	Chef infirmier	1	4,100 à 7,500	6,100	Aides-préparateurs	5	4,100 à 7,500	26,500	Chauffeurs	2	4,100 à 7,500	9,400	Concierge	1	5,700 à 6,900	6,900	Hommes de service	6	5,700 à 6,900	28,600	Infirmiers	4	5,700 à 6,900	20,400	Aide-chauffeur	1	5,700 à 6,900	4,100	Salaires	»	»	7,285	Indemnités et secours (personnel inférieur)	»	»	2,000	Indemnité de résidence fr 22,253	»	»	40,265	— familiale 18,050	»	»	40,265	TOTALS	48 fr.	568,170
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel	CHARGES.																																																																																																																	
Directeur-professeur	1	17,500 à 22,000	22,000																																																																																																																	
Indemnité pour le directeur	»	2,000	2,000																																																																																																																	
Professeurs ordinaires	10	17,500 à 22,000	209,500																																																																																																																	
Professeurs extraordinaires																																																																																																																				
Agrégés	6	9,000 à 16,000	69,000																																																																																																																	
Assistants																																																																																																																				
Indemnités fixes au personnel enseignant (A. R. du 5 mars 1921)	»	1,000 à 1,500	25,000																																																																																																																	
Chargé de cours	1	15,000	15,000																																																																																																																	
Administrateur-économe	1	11,500 à 17,800	16,400																																																																																																																	
Agent comptable	1	5,600 à 11,500	8,000																																																																																																																	
Surveillants	2	5,500 à 9,600	13,500																																																																																																																	
Prosecteur	1	5,800 à 9,400	6,000																																																																																																																	
Préparateurs	2	5,800 à 9,400	15,000																																																																																																																	
Mécanicien-électricien	1	5,800 à 9,400	7,000																																																																																																																	
Maréchal et jardinier	2	4,100 à 7,500	14,220																																																																																																																	
Chef infirmier	1	4,100 à 7,500	6,100																																																																																																																	
Aides-préparateurs	5	4,100 à 7,500	26,500																																																																																																																	
Chauffeurs	2	4,100 à 7,500	9,400																																																																																																																	
Concierge	1	5,700 à 6,900	6,900																																																																																																																	
Hommes de service	6	5,700 à 6,900	28,600																																																																																																																	
Infirmiers	4	5,700 à 6,900	20,400																																																																																																																	
Aide-chauffeur	1	5,700 à 6,900	4,100																																																																																																																	
Salaires	»	»	7,285																																																																																																																	
Indemnités et secours (personnel inférieur)	»	»	2,000																																																																																																																	
Indemnité de résidence fr 22,253	»	»	40,265																																																																																																																	
— familiale 18,050	»	»	40,265																																																																																																																	
TOTALS	48 fr.	568,170																																																																																																																	
17	.	Frais de tournées, de voyage et de missions. Commission de surveillance, etc. Dépenses diverses. Bourses d'études. Bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires, prévues par la loi sur l'enseignement vétérinaire																																																																																																																		
18	.	Matériel. Frais de bureau. Publication des cours. Impressions. Dépenses diverses																																																																																																																		
		ENSEIGNEMENT DE LA MARÉCHALERIE.																																																																																																																		
		<i>École centrale pratique de maréchalerie de l'État.</i>																																																																																																																		
19	.	Traitements, salaires, etc.																																																																																																																		
20	.	Matériel, commission de surveillance, jurys, etc. Dépenses diverses																																																																																																																		
		<i>Conférences de maréchalerie.</i>																																																																																																																		
21	.	Cours temporaires. Jurys, indemnités, dépenses diverses.																																																																																																																		
		À REPORTER. fr.																																																																																																																		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS <i>demandés</i> POUR L'EXERCICE 1923.	CRÉDITS <i>alloués</i> POUR L'EXERCICE 1924.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
2,518,500	2,518,500	»	»	
568,170	568,170	»	»	
13,000	13,000	»	»	
500,000	300,000	»	»	
23,800	23,800	»	»	
20,000	20,000	»	»	
27,000	27,000	»	»	
3,470,470	3,470,470	»	»	

BUDGET DE L'EXERCICE 1925.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.												
			<i>Élevage des animaux domestiques.</i>												
22	a.	Subsides aux provinces en exécution des règlements provinciaux pour l'amélioration des races chevaline, bovine et porcine. — Encouragements. — Achat de médailles et de diplômes	fr. 676,000 »												
	b.	Primes nationales de conservation, frais de jurys, médailles et diplômes	45,000 »												
	c.	Subsides aux sociétés et syndicats d'élevage pour l'amélioration des races chevaline, bovine, porcine, et des autres races d'animaux domestiques. — Institut de zootechnie. — Comité technique de l'élevage. — Subsides	793,000 »												
	d.	Subsides pour études et recherches en vue de l'amélioration des races d'animaux domestiques	50,000 »												
	e.	Conférences spéciales sur l'élevage : indemnités aux conférenciers, frais divers, brochures de vulgarisation, formulaires, etc.	12,500 »												
			<i>Service des conseillers de zootechnie.</i>												
23		Traitements, salaires													
			<table border="1"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="text-align: left;">TRAITEMENT annuel.</th> <th style="text-align: left;">CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">7,000 à 14,400</td> <td style="text-align: center;">50,000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">9,000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">fr.</td> <td style="text-align: center;">59,000</td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	5	7,000 à 14,400	50,000	»	»	9,000	5	fr.	59,000
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.													
5	7,000 à 14,400	50,000													
»	»	9,000													
5	fr.	59,000													
		Conseillers de zootechnie	5												
		Indemnité de résidence fr. 1,500	»												
		— familiale 7,500	»												
		TOTAL	5												
24		Frais de tournées, de voyage et de missions													
25		Matériel, frais de bureau, dépenses diverses													
			<i>Associations et publications agricoles.</i>												
26		Conseil supérieur de l'Agriculture : traitement du secrétaire. — Dépenses diverses													
27	a.	Sociétés agricoles provinciales. Comices agricoles et associations agricoles libres. Subsides pour concours, expositions et congrès agricoles. Subsides et encouragements à des sociétés agricoles et notamment aux associations établies entre cultivateurs de houblon. Subsides aux sociétés coopératives de crédit agricole, pour frais de premier établissement et pour le service d'inspection organisé par les caisses centrales de crédit agricole. Encouragements. — Missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture	fr. 285,000 »												
	b.	Subsides aux fonds provinciaux d'agriculture	18,000 »												
	c.	Subsides aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre les pertes de chevaux et de bestiaux. — Impressions	507,000 »												
	d.	Acquisition d'ouvrages et de publications agricoles. — Enquêtes, statistiques, dépenses diverses	25,000 »												
		TOTAL DU CHAPITRE III.	fr.												

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1925.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1924.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
3,470,470	3,470,470	.	.	
1,578,500	1,578,500	»	»	
59,000	43,250	15,750	»	ART. 25. — Majoration destinée à faire face à l'augmentation réglementaire de traitement à accorder à trois agents et à la nomination d'un cinquième conseiller rendue nécessaire par suite de l'extension du service aux cercles d'Eupen-Malmedy.
27,500	22,000	5,500	»	ART. 24. — Nomination d'un cinquième conseiller de zootechnie
12,500	10,000	2,500	»	ART. 25. — Idem.
15,000	15,000	»	»	
833,000	833,000	»	»	
5,995,970	5,974,220	21,750	»	
AUGMENTATION. . fr.		21,750		

BUDGET DE L'EXERCICE 1925.

NUMÉRO des articles	LITTEA des develop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE IV.		
ENSEIGNEMENT AGRICOLE.		
		Traitements d'activité et de disponibilité. — Indemnités fixes, salaires, etc. :
28	a.	Institut agronomique de l'État, à Gembloux fr. 567,200 »
	b.	Institut agronomique de l'État, à Gand 554,950 »
	c.	Ecole moyenne pratique d'agriculture de Huy 86,540 »
INSTITUT AGRONOMIQUE DE L'ÉTAT, A GEMBOUX.		
<i>Personnel enseignant.</i>		
		Supplément de traitement du directeur de la ferme » 2,000 2,000
		Professeurs ordinaires 9 17,500 à 22,000 178,500
		Professeurs extraordinaires 5 14,500 à 17,500 80,750
		Assistants 5 6,000 à 10,000 22,500
		Assistants temporaires 2 6,000 12,000
		Chargés de cours 7 3,500 à 9,500 34,000
		Chef des travaux 1 11,000 à 14,500 14,500
		Indemnités fixes au personnel enseignant (A. R. du 5 mars 1921). » 1,000 à 1,500 25,000
		Maîtres de conférences (Horticulture). » » 3,000
<i>Personnel administratif.</i>		
		Administrateur-économe 1 11,500 à 17,800 17,100
		Comptable 1 5,600 à 11,500 9,500
		Surveillants 3 5,500 à 9,600 22,750
		Jardiniers démonstrateurs 2 5,500 à 9,600 17,600
		Préparateur 1 5,800 à 9,400 6,600
		Jardiniers et garçons de laboratoire 7 4,100 à 7,300 34,400
		Hommes de service et concierges 3 3,700 à 6,000 18,500
		Personnel ouvrier » » 48,000
		Indemnité de résidence fr. 10,000 » 19,000
		— familiale 9,000 »
		TOTAUX. 45 fr. 567,200
INSTITUT AGRONOMIQUE DE L'ÉTAT, A GAND.		
<i>Personnel enseignant.</i>		
		Supplément de traitement au directeur de la ferme » 2,000 2,000
		Professeurs ordinaires 2 17,500 à 22,000 40,500
		Professeurs extraordinaires 4 14,500 à 17,500 59,500
		Chargés de cours 15 1,750 à 9,500 120,000
		Assistant 1 6,000 à 10,000 10,000
		Indemnités fixes au personnel enseignant (A. R. du 5 mars 1921). » 1,000 à 1,500 25,000
		Maîtres de conférences » » 2,800
<i>Personnel administratif.</i>		
		Administrateur-professeur » 2,500 2,500
		Comptable 1 5,600 à 11,500 6,800
		Surveillant 2 5,500 à 9,600 11,400
		Garçon de laboratoire 1 4,100 à 7,300 4,100
		Concierge 1 3,700 à 6,900 5,900
		Personnel ouvrier » » 28,550
		Indemnité de résidence fr. 6,620 » 17,880
		— familiale 11,260 »
		TOTAUX. 27 fr. 554,950
ÉCOLE MOYENNE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE L'ÉTAT DE HUY.		
		Directeur 1 8,500 à 15,400 12,500
		Professeurs des cours techniques 2 6,000 à 14,400 16,000
		Professeurs 2 6,000 à 11,400 19,400
		Surveillants 2 4,100 à 7,300 12,900
		Secrétaire-trésorier 1 4,100 4,100
		Concierge 1 1,500 1,500
		Chargés de cours 8 » 13,770
		Indemnité de résidence fr. 2,155 » 6,170
		— familiale 4,015 »
		TOTAUX. 17 fr. 86,540
(Voir remarque dans la colonne « Observations ».)		
		A REPORTER fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1925.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1924.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
988,470	977,955	10,515	,	Art. 28. — Augmentations réglementaires de traitement.
988,470	977,955	10,515	,	Par dérogation à l'article 43 de la loi organique de la Cour des Comptes du 29 octobre 1846, des avances de fonds peuvent être consenties, à concurrence de 50,000 francs, au comptable chargé de la gestion des articles 28 et 31 (Institut agronomique de Gembloux) et 48 et 51 (Stations agronomiques).

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1925	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1924.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
988,470	977,955	10,515	»	
6,700	6,700	»	»	
8,000	8,000	»	»	
285,000	285,000	»	»	
111,620	104,900	6,720	»	ART. 32. — Majoration nécessaire pour faire face aux augmentations réglementaires de traitement et au paiement des salaires des ouvriers employés par l'Institut.
4,500	4,500	»	»	
4,500	4,500	»	»	
111,000	111,000	»	»	
16,000	16,000	»	»	
395,800	388,100	7,700	»	ART. 37. — Augmentation destinée à payer le traitement du personnel enseignant nommé dans les territoires d'Eupen-Malmedy.
1,929,590	1,904,655	24,935	»	

BUDGET DE L'EXERCICE 1925.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																
		REPORT. . . . fr.																																
38	»	Indemnités, secours, etc																																
39	»	Frais de tournées, de voyage et de missions.																																
40	»	Matériel, frais de bureau, jurys, etc Subsidés																																
41	»	Conférences agricoles : indemnités aux conférenciers, frais de route, frais divers. — Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire : subsidés. — Conseil de perfectionnement de l'enseignement agricole et horticole. — Congrès, expositions. — Enquêtes. — Frais divers.																																
		<i>Service des agronomes de l'État.</i>																																
42	»	Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires																																
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th style="text-align: center;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="text-align: center;">TRAITEMENT annuel.</th> <th style="text-align: center;">CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Agronomes principaux</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">15,000 à 17,000</td> <td style="text-align: center;">50,000</td> </tr> <tr> <td>Agronomes de 1^{re} classe</td> <td style="text-align: center;">14</td> <td style="text-align: center;">10,500 à 14,400</td> <td style="text-align: center;">175,000</td> </tr> <tr> <td>Id. de 2^e classe</td> <td style="text-align: center;">15</td> <td style="text-align: center;">8,500 à 10,000</td> <td style="text-align: center;">125,000</td> </tr> <tr> <td>Id. adjoints</td> <td style="text-align: center;">8</td> <td style="text-align: center;">6,000 à 8,000</td> <td style="text-align: center;">62,000</td> </tr> <tr> <td>Indemnité de résidence fr. 13,000</td> <td style="text-align: center;">x</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">41,000</td> </tr> <tr> <td>Id. familiale 28,000</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">TOTAL</td> <td style="text-align: center;">37</td> <td style="text-align: center;">fr.</td> <td style="text-align: center;">431,000</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	Agronomes principaux	2	15,000 à 17,000	50,000	Agronomes de 1 ^{re} classe	14	10,500 à 14,400	175,000	Id. de 2 ^e classe	15	8,500 à 10,000	125,000	Id. adjoints	8	6,000 à 8,000	62,000	Indemnité de résidence fr. 13,000	x	»	41,000	Id. familiale 28,000				TOTAL	37	fr.	431,000
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.																															
Agronomes principaux	2	15,000 à 17,000	50,000																															
Agronomes de 1 ^{re} classe	14	10,500 à 14,400	175,000																															
Id. de 2 ^e classe	15	8,500 à 10,000	125,000																															
Id. adjoints	8	6,000 à 8,000	62,000																															
Indemnité de résidence fr. 13,000	x	»	41,000																															
Id. familiale 28,000																																		
TOTAL	37	fr.	431,000																															
43	»	Indemnités, secours, etc.																																
44	»	Frais de tournées, de voyage et de missions.																																
45	»	Matériel, frais de bureau, etc.																																
		<i>Service des champs d'expériences agricoles, etc.</i>																																
46	a.	Frais des champs d'expériences et de démonstration pour l'agriculture : subsidés, frais d'études. — Subsidés en vue d'encourager l'emploi et la production dans le pays de semences améliorées. — Expériences et démonstrations relatives à l'alimentation du bétail; dépenses diverses 136,000 »																																
	b.	Bibliothèques agricoles : fonctionnement, acquisition d'ouvrages. — Missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture, enquêtes, statistiques, impression de tracts de vulgarisation, etc. — Documentation dans l'intérêt de l'enseignement de la science agricole. — Dépenses diverses 73,500 »																																
		<i>Institut international d'agriculture de Rome.</i>																																
47	»	Frais de participation de la Belgique. — Traitement du délégué au Comité permanent. — Indemnité de résidence, etc. — Frais divers																																
		A REPORTER. . . . fr.																																

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1925.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1924.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,929,590	1,904,655	24,935	»	
2,500	2,500	»	»	
97,500	53,000	44,500	»	ART. 39. — Majoration de crédit résultant de l'application de l'arrêté royal du 30 mars 1924 relatif aux frais de route et de séjour.
126,000	118,000	8,000	»	ART. 40. — Création d'une école ménagère ambulante dans les territoires d'Eupen-Malmedy.
1,519,500	971,400	548,100	»	ART. 41. — Cette augmentation est justifiée par les considérations ci-après : 1° Mise en vigueur, depuis l'année 1924, du nouveau barème des subsides aux écoles d'agriculture libres, barème qui se rapproche de celui adopté par le Ministère de l'Industrie et du Travail, et qui ne sortira ses pleins effets qu'à partir de 1925; 2° Octroi de subsides de premier établissement aux nouvelles écoles d'agriculture et ménagères agricoles; 3° Développement normal de l'enseignement professionnel agricole, conformément au projet d'extension dont la réalisation est poursuivie par le Département, d'accord avec les provinces, les associations agricoles et l'initiative privée; 4° Subsides à allouer aux écoles supérieures d'agriculture et ménagères agricoles.
451,000	451,000	»	»	
2,000	2,000	»	»	
252,000	147,000	85,000	»	ART. 44. — Application de l'arrêté royal du 5 juillet 1924 relatif aux frais de route et de séjour.
41,200	41,200	»	»	
209,500	209,500	»	»	
45,700	42,700	1,000	»	ART. 47. — Augmentation de traitement du délégué et frais divers.
4,434,490	3,922,955	511,535	»	

BUDGET DE L'EXERCICE 1925.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . fr.		
<i>Stations agronomiques et expérimentales Laboratoires d'analyses.</i>					
Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires :					
<i>Station de chimie et de physique agricoles.</i>					
			NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.
		Directeur	1	10,500 à 15,400	15,400
		Chef des travaux chimiques	1	10,500 à 14,400	10,500
		Assistant	1	6,000 à 8,000	6,000
		Comptable	1	3,700	3,700
		Garçons de laboratoire	2	5,200 à 7,000	7,800
		Assistants temporaires	5	3,100	15,500
		Salaires	»	»	7,000
		Indemnité de résidence fr. 720	»	»	2,500
		— familiale 1,580	»	»	2,500
<i>Station entomologique.</i>					
		Directeur	1	950	950
		Salaires	»	»	1,000
		Indemnité de résidence fr. 150	»	»	650
		— familiale 500	»	»	650
<i>Station de phytopathologie.</i>					
		Directeur	1	950	950
		Salaires	»	»	1,000
		Indemnité de résidence fr. 150	»	»	650
		— familiale 500	»	»	650
<i>Station laitière.</i>					
		Directeur	1	1,300	1,300
		Assistant	1	8,400	8,400
		Salaires	»	»	3,300
		Indemnité de résidence fr. 150	»	»	650
		— familiale 500	»	»	650
<i>Station de génie rural.</i>					
		Directeur	1	950	950
		Assistant	1	6,000 à 8,000	6,000
		Salaires	»	»	4,500
		Indemnité de résidence fr. 150	»	»	650
		— familiale 500	»	»	650
A REPORTER.			15	90,150
			A REPORTER. . . . fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS <i>demandés</i> POUR L'EXERCICE 1925	CRÉDITS <i>alloués</i> POUR L'EXERCICE 1924.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION	DIMINUTION.	
4,434,490	3,922,955	511,535	•	
677,455	656,292	21,163	•	ART. 48. — Majoration nécessaire pour accorder les augmentations réglementaires de traitement.
5,111,945	4,579,247	532,698	•	

BUDGET DE L'EXERCICE 1925.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.
				REPORT. . . . fr.
		REPORT. . . .	15	99,150
		<i>Station de recherches pour l'amélioration des semences.</i>		
		Directeur	1	950
		Chef des travaux	1	10,500 à 14,400
		Assistants	2	6,000 à 8,000
		Aide comptable	1	5,700 à 8,700
		Salaires	»	»
		Indemnité de résidence fr. 500	»	»
		Indemnité familiale 505	»	755
		<i>Station de zootechnie.</i>		
		Directeur	1	950
		Salaires	»	1,550
		<i>Station de recherches forestières.</i>		
		Directeur	1	950
		Salaires	»	1,550
		<i>Laboratoires d'analyses de l'État.</i>		
		Directeur principal	1	15,000
		Chefs des travaux chimiques-directeurs	5	10,500 à 14,500
		Chefs des travaux chimiques	16	10,500 à 14,500
		Chimistes de 1 ^{re} classe	6	8,500 à 12,000
		Chimistes de 2 ^e classe	5	6,000 à 10,000
		Préparateurs	5	4,100 à 9,500
		Commis-comptables	5	4,100 à 9,500
		Garçons de laboratoire	10	5,200 à 7,000
		Aides-comptables	2	5,700 à 8,700
		Salaires	»	»
		Indemnité de résidence fr. 25,500	»	»
		Indemnité familiale 13,000	»	57,200
		TOTAUX.	75 fr. 677,455
49	»	Indemnités, secours, etc.		
50	»	Frais d'inspection, de voyage, missions, etc. — Subsidés aux stations et aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais de la commission consultative permanente des laboratoires et de la commission des sols et des climats. — Exécution de la loi sur la falsification des engrais, etc.		
51	»	Matériel, frais de bureau, etc. — Impression du bulletin : <i>Rapports et communications</i> , etc. Frais de contre-analyses		
				A REPORTER. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1925.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1924.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
5,111,945	4,579,247	532,698	»	
10,000	10,000	»	»	
50,000	50,000	»	»	
245,000	245,000	»	»	
5,416,945	4,884,247	532,698	»	

BUDGET DE L'EXERCICE 1925.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																								
		Report. . . . fr.																																																																								
		<i>Industries rurales. — Génie rural.</i>																																																																								
52	>	Industries rurales. — Etudes et vulgarisation. — Subsidés																																																																								
	a.	Génie rural. — Constructions rurales. — Améliorations agricoles. — Main-d'œuvre agricole. — Embellissement de la vie rurale. — Subsidés. — Acquisition d'ouvrages pour le service du génie rural fr. 47,000 >																																																																								
	b.	Conférences 5,000 >																																																																								
55	c.	Publications 4,000 >																																																																								
	d.	Missions 4,000 >																																																																								
		<i>Enseignement du génie rural.</i>																																																																								
	e.	Mécanique (écoles subsidiées) 25,000 >																																																																								
	f.	Mécanique (écoles ambulantes). 25,000 >																																																																								
54	>	Mise en valeur agricole des terres incultes. — Enquêtes. — Encouragements. — Etude pour la création de centres de motoculture. — Transfert éventuel du matériel agricole de l'Etat des régions dévastées dans ces nouveaux centres																																																																								
		TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . fr.																																																																								
		CHAPITRE V.																																																																								
		OFFICE HORTICOLE.																																																																								
		<i>Jardin botanique de l'État.</i>																																																																								
		Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires :																																																																								
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENT annuel.</th> <th>CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Directeur</td> <td>1</td> <td>15,000 à 17,800</td> <td>17,000</td> </tr> <tr> <td>Conservateur</td> <td>1</td> <td>10,000 à 13,000</td> <td>13,500</td> </tr> <tr> <td>Assistant</td> <td>1</td> <td>6,000 à 12,000</td> <td>6,000</td> </tr> <tr> <td>Chef de culture</td> <td>1</td> <td>5,500 à 11,500</td> <td>10,950</td> </tr> <tr> <td>Agent-comptable</td> <td>»</td> <td>1,150</td> <td>1,150</td> </tr> <tr> <td>Chefs préparateurs</td> <td>2</td> <td>6,500 à 10,000</td> <td>15,500</td> </tr> <tr> <td>Sous-chef de culture</td> <td>1</td> <td>6,500 à 10,000</td> <td>8,000</td> </tr> <tr> <td>Préparateurs</td> <td>4</td> <td>4,100 à 8,100</td> <td>21,100</td> </tr> <tr> <td>Dessinateur</td> <td>1</td> <td>4,100 à 8,700</td> <td>6,050</td> </tr> <tr> <td>Concierge</td> <td>1</td> <td>5,200 à 5,800</td> <td>5,800</td> </tr> <tr> <td>Surveillants</td> <td>2</td> <td>3,200 à 6,200</td> <td>10,000</td> </tr> <tr> <td>Employés</td> <td>3</td> <td>»</td> <td>11,850</td> </tr> <tr> <td>Jardiniers</td> <td>7</td> <td>»</td> <td>31,800</td> </tr> <tr> <td>Salaires</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>89,000</td> </tr> <tr> <td>Indemnité de résidence fr. 19,700</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>51,200</td> </tr> <tr> <td>— familiale 11,500</td> <td>»</td> <td>»</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">TOTAL</td> <td>25</td> <td></td> <td style="text-align: right;">fr. 278,700</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	Directeur	1	15,000 à 17,800	17,000	Conservateur	1	10,000 à 13,000	13,500	Assistant	1	6,000 à 12,000	6,000	Chef de culture	1	5,500 à 11,500	10,950	Agent-comptable	»	1,150	1,150	Chefs préparateurs	2	6,500 à 10,000	15,500	Sous-chef de culture	1	6,500 à 10,000	8,000	Préparateurs	4	4,100 à 8,100	21,100	Dessinateur	1	4,100 à 8,700	6,050	Concierge	1	5,200 à 5,800	5,800	Surveillants	2	3,200 à 6,200	10,000	Employés	3	»	11,850	Jardiniers	7	»	31,800	Salaires	»	»	89,000	Indemnité de résidence fr. 19,700	»	»	51,200	— familiale 11,500	»	»		TOTAL	25		fr. 278,700
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.																																																																							
Directeur	1	15,000 à 17,800	17,000																																																																							
Conservateur	1	10,000 à 13,000	13,500																																																																							
Assistant	1	6,000 à 12,000	6,000																																																																							
Chef de culture	1	5,500 à 11,500	10,950																																																																							
Agent-comptable	»	1,150	1,150																																																																							
Chefs préparateurs	2	6,500 à 10,000	15,500																																																																							
Sous-chef de culture	1	6,500 à 10,000	8,000																																																																							
Préparateurs	4	4,100 à 8,100	21,100																																																																							
Dessinateur	1	4,100 à 8,700	6,050																																																																							
Concierge	1	5,200 à 5,800	5,800																																																																							
Surveillants	2	3,200 à 6,200	10,000																																																																							
Employés	3	»	11,850																																																																							
Jardiniers	7	»	31,800																																																																							
Salaires	»	»	89,000																																																																							
Indemnité de résidence fr. 19,700	»	»	51,200																																																																							
— familiale 11,500	»	»																																																																								
TOTAL	25		fr. 278,700																																																																							
55	>																																																																									
		A REPORTER. . . . fr.																																																																								
56	>	Indemnités, secours, etc.																																																																								

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1925.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1924.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
5,416,945	4,884,247	532,698	»	
55,000	55,000	»	»	
110,000	110,000	»	»	
400,000	350,000	50,000	»	
5,961,945	5,379,247	582,698	»	
AUGMENTATION. . fr.		582,698		
278,700	278,700	»	»	
1,000	1,000	»	»	
279,700	279,700	»	»	

ART. 54. — Majoration justifiée par l'extension que prennent les défrichements ; elle doit servir également à couvrir les frais d'études, de propagande, de mise en train des organismes à créer en vue d'activer la mise en valeur des terres incultes et l'amélioration des terres humides appartenant à des particuliers ou aux pouvoirs publics.

BUDGET DE L'EXERCICE 1925.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des développements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.																											
57	a	Frais de route du personnel et des membres de la Commission de surveillance. — Vacations, missions, etc.																												
	a	Dépenses de matériel et de culture. — Frais de bureau, etc.	fr. 119,050																											
58	b	Musée forestier. — Dépenses diverses	2,000																											
	c	Menus travaux d'entretien et de réparation aux bâtiments	15,000																											
		<i>Service des champs d'expériences horticoles, etc.</i>																												
	a	Champs d'expériences et de démonstration pour l'horticulture : subsides, dépenses diverses et frais d'études	fr. 22,700																											
59	b	Bureau officiel de renseignements commerciaux : frais d'études, matériel.	1,000																											
	c	Frais de développement des relations commerciales à l'étranger	11,000																											
	d	Acquisition d'ouvrages pour les services d'exécution de l'Office horticole. — Missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'horticulture. — Enquêtes, statistiques, impressions. — Divers et imprévus. — Convention phylloxérique	20,300																											
		<i>Service phytopathologique. — Service des conseillers d'horticulture.</i>																												
60	a	Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires																												
		<table border="1" data-bbox="954 1460 1390 1749"> <thead> <tr> <th data-bbox="970 1473 1043 1525">NOMBRE d'agents.</th> <th data-bbox="1091 1473 1225 1525">TRAITEMENT annuel.</th> <th data-bbox="1278 1473 1362 1503">CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>10 000 à 15,400</td> <td>12,500</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>8,500 à 14,400</td> <td>11,500</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>6,000 à 8,000</td> <td>7,000</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>6,000 à 12,000</td> <td>68,500</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Indemnité de résidence fr. 5,900 »</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>— familiale 9,125 »</td> <td>15,025</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">TOTAUX.</td> <td></td> </tr> <tr> <td>11</td> <td></td> <td>fr. 114,525</td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	1	10 000 à 15,400	12,500	1	8,500 à 14,400	11,500	1	6,000 à 8,000	7,000	8	6,000 à 12,000	68,500		Indemnité de résidence fr. 5,900 »			— familiale 9,125 »	15,025	TOTAUX.			11		fr. 114,525	
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.																												
1	10 000 à 15,400	12,500																												
1	8,500 à 14,400	11,500																												
1	6,000 à 8,000	7,000																												
8	6,000 à 12,000	68,500																												
	Indemnité de résidence fr. 5,900 »																													
	— familiale 9,125 »	15,025																												
TOTAUX.																														
11		fr. 114,525																												
61	a	Indemnités, secours, etc.																												
62	a	Vacations, frais de route, missions, etc.																												
63	a	Matériel, frais de bureau, etc																												
			A REPORTER. fr.																											

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1925.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1924.	DIFFÉRENCES.		Observations
		AUGMENTATION	DIMINUTION	
279,700	279,700	»	»	
1,000	500	500	»	ART. 57. — Augmentation destinée au paiement des frais de voyage effectués en vue de maintenir et de compléter les collections botaniques.
136,050	152,500	5,550	»	ART. 58. — Augmentation nécessaire par suite du coût élevé du combustible.
55,000	55,000	»	»	
114,525	112,450	2,075	»	ART. 60. — Augmentations régulières de traitement.
1,000	1,000	»	»	ART. 62. — Augmentation due au relèvement du prix des abonnements en chemin de fer.
76,400	56,100	20,300	»	ART. 63. — Tout le personnel du Service phytopathologique et les Conseillers d'horticulture collaborent à l'inspection des envois de produits horticoles importés en Belgique et notamment des pommes de terre. Pour éviter des retards nuisibles à l'alimentation du pays, ces agents doivent être en mesure de trancher eux-mêmes et sur le champ les cas difficiles, d'où la nécessité de les documenter régulièrement par la fourniture de revues et de les doter d'un matériel d'inspection tel que loupes, microscope.
44,500	9,500	2,000	»	
675,175	646,750	28,425	»	

BUDGET DE L'EXERCICE 1925.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des develop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			REPORT. . . . fr.
ENSEIGNEMENT HORTICOLE.					
<i>Écoles moyennes pratiques d'horticulture de l'État.</i>					
Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires :					
a.	<i>École moyenne pratique d'horticulture de Vilvoorde.</i>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	
	Directeur	1	8,500 à 15,400	15,600	
	Professeurs de culture	4	7,500 à 14,400	56,600	
	Professeurs	5	5,200 à 7,000	52,500	
	Chargé de cours	1	"	4,100	
	Chefs de culture	5	6,000 à 9,000	52,500	
	Chefs jardiniers	4	4,000 à 6,000	18,950	497,910 »
	Chef d'atelier	1	4,000 à 6,600	4,800	
	Comptable	"	"	1,950	
	Concierge (ouvrier)	1	3,300 à 5,175	4,200	
	Salaires	"	"	26,420	
	Indemnité de résidence fr. 7,510	"	"	22,490	
	Id. familiale 14,980				
		22			
b.	<i>École moyenne pratique d'horticulture de Gand.</i>				
	Chargé de cours	1	"	1,500	
	Chef de culture	1	6,000 à 9,000	7,000	
	Secrétaire-trésorier	1	"	3,000	
	Jardinier	1	3,300 à 5,175	4,500	28,400 »
	Salaires	"	"	10,000	
	Indemnité de résidence fr. 1,140	"	"	2,400	
	Id. familiale 1,260				
		4			
64					
A REPORTER. . . . fr.					

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1925.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1924.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
675,175	646,750	28,425	»	
226,310	226,310	»	»	
901,485	873,060	28,425	»	

BUDGET DE L'EXERCICE 1925.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . fr.
			REPORT. . . . fr.
		Indemnités, secours, etc. :	
65	a.	École de Vilvorde. fr.	1,000 »
	b.	École de Gand.	1,000 »
		Vacations, frais de route du personnel et des membres de la commission de surveillance et des jurys. Missions, etc. :	
66	a.	École de Vilvorde. fr.	2,000 »
	b.	École de Gand	1,500 »
		Matériel, frais de bureau. Améliorations. Frais de culture et d'exploitation, etc. :	
67	a	École de Vilvorde fr.	68,000 »
	b.	École de Gand	8,000 »
68	c	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement horticole de l'État ou soumis à l'inspection	
69	a.	Enseignement horticole moyen et primaire : subsides — Enseignement horticole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). — Conférences horticoles. Jurys des examens pour l'obtention du certificat de capacité. fr.	284,000 »
	b.	Cours colonial	8,000 »
		<i>Associations horticoles.</i>	
70	a.	Conseil supérieur de l'horticulture. — Associations horticoles : subsides. — Concours, expositions ou congrès horticoles : subsides fr.	45,000 »
	b.	Jardins-ouvriers et Ligues du Coin de terre. — Domaine et commission de Mariemont : subsides	94,000 »
		TOTAL DU CHAPITRE V. . . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1925.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1924	DIFFÉRENCES.		Observations.
		ACCROISSMENT.	DIMINUTION.	
901,485	873,060	28,425	.	
2,000	2,000	.	.	
3,500	3,500	.	.	
73,000	72,030	970	.	ART. 67. — Majoration nécessitée par l'augmentation du prix du charbon.
5,000	5,000	.	.	
292,000	172,000	120,000	.	ART. 69. - Augmentation de crédit nécessaire ensuite de l'application des nouvelles règles admises pour le calcul des subsides aux écoles provinciales, communales et privées d'horticulture.
139,000	139,000	.	.	
1,415,985	1,266,590	149,395	.	
AUGMENTATION. . fr.		149,395		

BUDGET DE L'EXERCICE 1923.

N°	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																											
CHAPITRE VI.																													
EAUX ET FORÊTS.																													
<i>Personnel provincial.</i>																													
	a.	Traitements d'activité et de disponibilité. — Indemnités. — Frais d'intérim :																											
		<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th data-bbox="842 703 917 757">NOMBRE d'agents.</th> <th data-bbox="954 703 1054 757">TRAITEMENT annuel.</th> <th data-bbox="1102 703 1182 734">CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>14</td> <td>10,500 à 20,200</td> <td>185,150</td> </tr> <tr> <td>44</td> <td>7,000 à 12,000</td> <td>570,500</td> </tr> <tr> <td>17</td> <td>6,000 à 6,500</td> <td>104,000</td> </tr> <tr> <td>24</td> <td>5,700 à 8,700</td> <td>136,650</td> </tr> <tr> <td>99</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>167 (environ).</td> <td>5,400 à 6,400</td> <td>798,527</td> </tr> <tr> <td>502 (environ).</td> <td>5,000 à 5,500</td> <td>1,762,840</td> </tr> <tr> <td>768</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	14	10,500 à 20,200	185,150	44	7,000 à 12,000	570,500	17	6,000 à 6,500	104,000	24	5,700 à 8,700	136,650	99			167 (environ).	5,400 à 6,400	798,527	502 (environ).	5,000 à 5,500	1,762,840	768		
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.																											
14	10,500 à 20,200	185,150																											
44	7,000 à 12,000	570,500																											
17	6,000 à 6,500	104,000																											
24	5,700 à 8,700	136,650																											
99																													
167 (environ).	5,400 à 6,400	798,527																											
502 (environ).	5,000 à 5,500	1,762,840																											
768																													
71		3,357,767 »																											
	b.	Indemnités spéciales (Eupen et Malmedy) 59,865 »																											
	c.	Indemnité de résidence 105,110 »																											
	d.	Id. familiale 365,476 »																											
	e.	Frais de bureau 45,600 »																											
	f.	Id. d'intérim 121,600 »																											
72	•	Indemnités, secours, frais de maladie, etc.																											
73	•	Frais de tournées et de contrôle. Frais de route et de séjour alloués au personnel forestier et aux membres des commissions d'études et d'aménagement et des jurys d'examen.																											
74	•	Matériel, armement, équipement, masse d'habillement, déménagements, dépenses diverses, etc.																											
<i>Conseil supérieur des forêts, etc.</i>																													
75	a.	Conseil supérieur des forêts : frais de route et de séjour. Frais divers, etc. Encouragements à des institutions forestières. — Subsidés aux propriétaires d'arbres remarquables pour mesures de protection et de conservation fr. 17,000 »																											
	b.	Enseignement et conférences, expositions et concours régionaux. 4,550 »																											
<i>Service spécial des expériences et consultations scientifiques forestières.</i>																													
76	•	Service spécial des expériences et consultations scientifiques forestières. — Frais divers. — Achat, production et contrôle des semences et plants forestiers. — Musée forestier de Groenendaël																											
A REPORTER. fr.																													

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1925.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1924.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
4,033,418	4,033,418	»	»	
11,000	11,000	»	»	
128,350	128,350	»	»	
186,500	186,500	»	»	
24,550	24,550	»	»	
85,000	85,000	»	»	
4,468,818	4,468,818	»	»	

BUDGET DE L'EXERCICE 1925.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . fr.
		<i>Forêts et dunes domaniales.</i>	
	a.	Travaux de culture et d'amélioration. Dépenses diverses fr.	320,000 >
	b.	Construction, entretien, location de maisons ou indemnités de logement	80,000 >
77	c.	Construction, entretien de routes destinées à faciliter l'exploitation	120,000 >
	d.	Arpentage des coupes	5,000 >
	e.	Mêmes travaux pour les territoires d'Eupen-Malmedy; frais d'exploitation des coupes. — Assurance des ouvriers. — Dépenses diverses	625,800 >
		<i>Terrains incultes et bois des communes et des établissements publics.</i>	
78	.	Terrains incultes et bois des communes et des établissements publics. Mise en valeur. Conversion en bois, prés, oseraies ou étangs. — Travaux exceptionnels d'amélioration : restauration de bois ruinés ou exploités, création de sous-étages, assainissements, création, réfection et amélioration de chemins d'intérêt forestier. Subsidés aux communes et aux établissements publics. — Dépenses diverses	
		<i>Pisciculture et chasse.</i>	
79	.	Commission de pisciculture et Conseil supérieur de la chasse. — Frais de route et de séjour, — Subsidés et encouragements. — Dépenses diverses	
80	.	Matériel. Repeuplement des cours d'eau, améliorations piscicoles. Sauvetage de poissons en cas de baisse des eaux ou de pollution. Impression des permis de pêche. — Gratifications aux agents énumérés à l'article 24 de la loi sur la pêche et à l'article 24 de la loi sur la chasse. — Organisation d'une brigade mobile pour la répression du braconnage. Indemnités aux agents spécialement chargés de l'organisation ou du contrôle de la surveillance. Essais d'acclimatation et de repeuplement en gibier. Protection d'oiseaux insectivores, tableaux synoptiques, nichoirs. — Dépenses diverses	
		TOTAL DU CHAPITRE VI.	fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1923.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1924	DIFFÉRENCES.		Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
4,465,818	4,465,818	»	»	
1,150,800	1,100,800	50,000	»	ART. 77. — Le crédit inscrit au Budget de 1924 est manifestement insuffisant par suite des exigences sans cesse grandissantes de la main-d'œuvre et de l'augmentation du prix des matériaux et des transports. L'étendue des forêts domaniales a, d'ailleurs, été augmentée. Le libellé a été complété pour prévoir les dépenses des territoires d'Eupen-Malmédy.
200,000	200,000	»	»	
26,000	26,000	»	»	
226,500	226,500	»	»	
6,069,118	6,019,118	50,000	»	
AUGMENTATION. . fr.		50,000		

BUDGET DE L'EXERCICE 1925.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																			
CHAPITRE VII.																					
VOIRIE COMMUNALE, COURS D'EAU, TERRAINS FANGEUX.																					
TRAMWAYS ET MESSAGERIES.																					
	a.	Subsides aux communes et aux wateringues pour l'extension et l'amélioration de la voirie communale, l'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables et des terrains fangeux ou marécageux. — Transport de matériaux de pavage ou d'empierrement. fr.		5,100,000 »																	
81	b.	Subsides aux communes rurales pour les aider à assurer le bon entretien des chemins améliorés, avec l'intervention de l'État, comme chemins communaux d'intérêt agricole		150,000 »																	
	c.	Subsides aux provinces pour aider les communes à assurer le bon entretien des chemins vicinaux de grande communication améliorés.		3,500,000 »																	
82	»	Indemnités aux commissaires-voyers. — Jetons de présence et indemnités aux membres et au secrétaire du Comité des Tramways et autres commissions consultatives																			
<i>Service de l'Hydraulique agricole.</i>																					
	a.	Traitements d'activité et de disponibilité :																			
		<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th data-bbox="852 1240 927 1301">NOMBRE d'agents.</th> <th data-bbox="963 1240 1070 1301">TRAITEMENT annuel.</th> <th data-bbox="1107 1240 1198 1301">CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">7,000 à 15,000</td> <td style="text-align: center;">50,000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">10</td> <td style="text-align: center;">4,800 à 11,800</td> <td style="text-align: center;">78,000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">7</td> <td style="text-align: center;">3,300 à 8,700</td> <td style="text-align: center;">41,000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">19</td> <td style="text-align: center;">3,100 à 8,400</td> <td style="text-align: center;">92,000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">TOTAL</td> <td style="text-align: center;">41</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	5	7,000 à 15,000	50,000	10	4,800 à 11,800	78,000	7	3,300 à 8,700	41,000	19	3,100 à 8,400	92,000	TOTAL	41		
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.																			
5	7,000 à 15,000	50,000																			
10	4,800 à 11,800	78,000																			
7	3,300 à 8,700	41,000																			
19	3,100 à 8,400	92,000																			
TOTAL	41																				
83		Ingénieurs	50,000	} 259,000 »																	
		Conducteurs et conducteurs adjoints	78,000																		
		Commis	41,000																		
		Brigadiers-surveillants	92,000																		
	b.	Indemnité de résidence fr.	15,000	} 35,000 »																	
		— familiale	22,000																		
	c.	Salaires d'agents temporaires et d'ouvriers porte-mire, chaîneurs, etc. — Rémunération pour études techniques, expériences et travaux d'écriture effectués par des personnes étrangères à l'Administration. — Frais d'expériences, etc.		34,000 »																	
84	»	Indemnités et secours au personnel de l'hydraulique agricole																			
85	»	Frais de route et de séjour du personnel de l'hydraulique agricole																			
86	»	Matériel de bureau, impressions. — Achat d'ouvrages techniques. — Acquisition et réparation d'instruments de topographie. — Matériel d'études et d'expériences. — Dépenses diverses. — Frais de bureau du personnel de l'hydraulique agricole																			
TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.																		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1925.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1924.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
8,750,000	8,750,000	»	»	
40,000	40,000	»	»	
328,000	314,300	13,700	»	ART. 85. — Augmentation justifiée par l'extension donnée au service.
4,000	4,000	»	»	
100,000	100,000	»	»	
22,000	22,000	»	»	
9,244,000	9,230,300	13,700	»	
AUGMENTATION. . fr.		13,700		

BUDGET DE L'EXERCICE 1925

NUMÉRO des articles.	LITTERES des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VIII.		
DÉPENSES IMPRÉVUES.		
87	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget — Secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. — Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 10.
88	»	Rentes annuelles et pensions accordées : 1° à d'anciens agents hors d'état de remplir leurs fonctions ; 2° à des veuves et enfants d'agents décédés dans l'exercice de leurs fonctions
TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.		
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE IX.		
SERVICES DIVERS		
(1)	»	Réfection de l'avenue de Lorraine, dans la forêt de Soignes. (<i>Pour mémoire</i>)
89	»	Indemnités temporaires et mobiles de vie chère. (<i>Crédit non limitatif.</i>)
(2)	»	Indemnité représentant le douzième du traitement augmenté des indemnités de résidence et familiale. (<i>Pour mémoire.</i>)
(3)	»	École moyenne pratique d'agriculture de l'État, à Huy. — Aménagement d'une salle d'études et du laboratoire. (<i>Pour mémoire.</i>)
(4)	»	Institut agronomique de l'État, à Gembloux. — Aménagement des locaux. (<i>Pour mémoire</i>)
90	»	Recensement général de l'agriculture à exécuter dans le courant de l'année 1925, conformément aux prescriptions de la loi du 11 septembre 1895, et dans les limites à déterminer par arrêté royal
91	»	Institut normal supérieur d'économie ménagère agricole de l'Etat à Laeken; Ecole moyenne pratique d'agriculture de l'Etat à Huy; Ecole pratique d'horticulture de l'Etat à Vilvorde : exploitation agricole; dotation
92	»	Institut normal supérieur d'économie ménagère agricole de l'Etat : agrandissement, aménagement et amélioration des installations et de l'outillage de l'Institut et de la ferme y annexée.
TOTAL DU CHAPITRE IX. fr		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1925.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1924.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
10,000	10,000	»	»	
1,500	1,500	»	»	
11,500	11,500	»	»	ART. 89. — Voir Note-annexe.
»	250,000	»	250,000	(1) Art. 89 de 1924. Ce crédit peut être supprimé.
1,616,518	1,616,518	»	»	(2) Art. 91 de 1924. Id. id. id.
»	772,248	»	772,248	(3) Art. 92 de 1924. Id. id. id.
»	15,000	»	15,000	(4) Art. 93 de 1924. Id. id. id.
»	50,000	»	50,000	ART. 90. — Les derniers recensements généraux de l'agriculture ont eu lieu en 1895 et 1910; il est indiqué d'en exécuter un en 1925; de plus, l'application de l'article 13 de la Convention d'Union Économique belgo-luxembourgeoise étant basée sur la statistique agricole, il est indispensable de ne pas retarder davantage cette opération appelée à fournir une base positive pour les estimations annuelles des agronomes de l'État. Toutefois, dans une pensée d'économie, il y a lieu de contenir le travail dans les limites de l'indispensable, tout en sauvegardant aussi complètement que possible la comparabilité des nouvelles données avec les résultats antérieurs.
100,000	»	100,000	»	Il s'agit ici d'un premier crédit à valoir sur une dépense totale approximative de 500,000 francs, à supporter par trois exercices.
20,000	140,000	»	120,000	ART. 91. — La dotation de 20,000 francs accordée par le budget des Voies et Moyens de 1924 à l'Institut normal supérieur d'économie ménagère agricole de l'État, à Lacken, en même temps que l'autonomie de l'exploitation agricole, est insuffisante; un complément de dotation de 20,000 francs est indispensable pour mener à bien cette entreprise.
200,000	»	200,000	»	ART. 92. — Ce crédit doit servir, notamment, à l'exécution de travaux de peinture intérieure et extérieure, au placement d'un paratonnerre et d'échelles de sauvetage, à la construction d'un mur entre la laiterie et la salle de repassage (2 ^e année) et à divers autres travaux: déplacement de la fosse à fumier, construction d'un local pour l'alimentation des animaux, avec grenier à paille et à farine; aménagement de l'habitation de l'ouvrier, des porcheries, du laboratoire et de l'atelier des petits métiers; raccordement à la distribution d'eau de la ville.
1,936,518	2,843,766	300,000	1,207,248	L'exécution de tous ces travaux doit avoir lieu avant la remise des locaux à l'Administration des Ponts et Chaussées, qui exige que les immeubles qui lui sont remis soient en parfait état d'entretien.
DIMINUTION. . fr.		907,248		

BUDGET DE L'EXERCICE 1925.

NUMÉRO des chapitres.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
<p><i>Récapitulation</i></p> <p>DU TABLEAU A.</p>	
<p>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</p>	
I.	Administration centrale.
II.	Pensions et secours
III.	Agriculture.
IV.	Enseignement agricole.
V.	Office horticole
VI.	Eaux et forêts
VII.	Voirie communale. Cours d'eau. Terrains fangeux. Tramways et messageries
VIII.	Dépenses imprévues
<p>TOTAL DES DÉPENSES ORDINAIRES fr.</p>	
<p>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</p>	
IX.	Services divers.
<p>TOTAL DU TABLEAU A (Services de l'Agriculture) fr</p>	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1925.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1924.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
2,089,566 »	2,089,566 »	»	»	
59,000 »	19,000 »	40,000 »	»	
5,995,970 »	5,974,220 »	21,750 »	»	
5,961,945 »	5,379,247 »	582,698 »	»	
1,443,985 »	1,266,590 »	149,595 »	»	
6,069,118 »	6,019,118 »	50,000 »	»	
9,244,000 »	9,230,300 »	15,700 »	»	
11,500 »	11,500 »	»	»	
50,847,084 »	29,989,541 »	857,545 »	»	
1,936,518 »	2,843,766 »	»	907,248 »	
52,783,602 »	32,833,307 »	857,545 »	907,248 »	
DIMINUTION . . . fr.		49,705		

NOTE ANNEXE

ART. 89. — *Indemnités temporaires et mobiles de vie chère.*

Le crédit est fixé dans l'hypothèse où l'index-number dépasserait 420 pendant toute l'année 1925.

Le crédit se décompose comme il suit :

1. Administration centrale	fr.	191,550
2. Agriculture :		
a) Service des conseillers de zootechnie		4,800
b) Inspection vétérinaire		27,600
3. Enseignement vétérinaire :		
École de médecine vétérinaire de l'État		60,000
4. Enseignement agricole :		
a) Enseignement agricole		94,650
b) Institut normal supérieur d'économie ménagère agricole		12,000
c) Enseignement ménager agricole ambulancier		63,000
d) Service des agronomes de l'État		50,700
e) Institut international d'agriculture de Rome		1,200
f) Stations agronomiques et expérimentales. — Laboratoires d'analyses		114,150
5. Office horticole :		
a) Jardin botanique de l'État		52,500
b) Service phytopathologique. — Service des conseillers d'horticulture		14,400
6. Enseignement horticole :		
Écoles moyennes pratiques d'horticulture de l'État		60,600
7. Eaux et forêts :		
Personnel provincial		825,000
8. Service de l'hydraulique agricole		40,500
9. Quote-part du Département dans les indemnités de vie chère du personnel du Comité supérieur de contrôle		3,458
10. Quote-part du Département dans les indemnités de vie chère du personnel de l'Office central des imprimés		410
	TOTAL. fr.	<u>1,616,518</u>

DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU B

SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS

(EXERCICE 1925)

BUDGET DE L'EXERCICE 1925.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.						
CHAPITRE I^{er}.						
ADMINISTRATION CENTRALE.						
Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. — Salaires. — Traitements des agents de province détachés à l'Administration centrale. — Secours. — Indemnités familiale et de résidence :						
a.	Secrétariat général :					
		GRADES.	NOMBRE actuel d'agents.	TRAITEMENTS ANNUELS. Minimum. Maximum.		DÉPENSES.
		Secrétaire général	1	22,500	26,900	24,700 »
		Directeur général	1	19,000	25,000	21,000 »
		Inspecteur général	1	19,000	25,000	20,000 »
		Directeurs	2	15,000	20,200	32,800 »
		Sous-directeurs	3	11,500	15,400	34,500 »
		Chefs de bureau et économ.	4	9,500	13,400	39,000 »
		Sous-chefs de bureau	4	8,000	11,000	34,500 »
		Commis-rédacteurs	13	4,100	9,300	72,500 »
		Sténo-dactylographe	1	4,100	9,300	4,900 »
		Dactylographe	1	3,700	8,700	3,700 »
		Huissiers et concierge	8	3,600	7,400	47,140 »
		Garçon de bureau	1	3,200	5,200	3,950 »
		Nettoyeuses	7	1,500	2,400	13,600 »
			47			
		Indemnités diverses, augmentations de traitement, nominations, promotions, secours.				52,710 »
					TOTAL. . . . fr.	405,000 »
						A REPORTER. . . . fr. 405,000 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1925	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1924.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	

BUDGET DE L'EXERCICE 1925.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.					
		GRADES.	NOMBRE actuel d'agents.	TRAITEMENTS ANNUELS Minimum. Maximum.		DÉPENSES.	
					REPORT. . . fr. 403,000 »		
	b.	Administration des Ponts et Chaussées :					
1		Directeurs généraux	3	25,000	29,000	85,000 »	
		Inspecteurs généraux	2	25,000	29,000	53,000 »	
		Ingénieurs en chef directeurs	6	19,000	26,000	124,000 »	
		Ingénieur principal II d'ingénieur en chef directeur	1	»	19,000	19,000 »	
		Ingénieurs	3	8,000	13,000	26,000 »	
		Architecte principal	1	11,250	15,400	11,250 »	
		Directeurs	8	15,000	20,200	124,100 »	
		Sous-directeurs	7	11,500	15,400	82,000 »	
		Chefs de bureau	14	9,500	13,400	150,300 »	
		Sous-chefs de bureau	14	8,000	11,000	120,000 »	
		Commis-rédacteurs	71	4,100	9,300	393,300 »	
		Commis-dessinateurs	4	4,500	9,300	19,200 »	
		Dactylographes	13	3,700	8,700	51,100 »	
		Dessinateur expéditionnaire	1	4,100	8,700	4,100 »	
		Classeurs	4	3,650	8,300	23,850 »	
		Huissiers, expéditeur et concierge	12	3,600	7,400	66,400 »	
		Messagers	4	3,200	5,800	18,150 »	
		Garçons de bureau	8	3,200	5,200	31,450 »	
		Nettoyeuses	10	1,500	2,400	19,700 »	
		Imprimeurs	9	3,200	7,400	43,000 »	
			195				
			Indemnités diverses, secours, augmentations de traitement, nominations, promotions.				115,100 »
			TOTAL.				fr. 1,580,000 »
		c.	Indemnité de résidence				128,000
		d.	— familiale				60,000
	e.	Indemnité pour frais de dernière maladie et de funérailles de fonctionnaires, employés et gens de service				10,000	
2	»	Indemnités pour travaux extraordinaires					
		Matériel :					
	a.	Fournitures de bureau. — Impressions, papiers fr.				99,500 »	
	b.	Achat et entretien de meubles				30,500 »	
5	c.	Éclairage, chauffage, service des eaux				95,000 »	
	d.	Achat et reliure d'ouvrages; abonnements aux journaux				24,500 »	
	e.	Affranchissement de correspondances; télégrammes; communications téléphoniques; transports et autres menus frais				15,000 »	
		A REPORTER.				fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1925.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1924.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
2,183,000	2,183,000	»	»	
50,000	50,000	»	»	
264,500	264,500	»	»	
2,497,500	2,497,500	»	»	

BUDGET DE L'EXERCICE 1925.

NUMÉRO des articles	LITTEA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . fr.
			REPORT. . . . fr.
4	»	Frais de route et de séjour	
5	»	Honoraires et frais de déplacements des avocats du Département	
	a.	Conseiller artistique fr.	5,135 »
6	b.	Comité supérieur de contrôle	94,669 »
	c.	Office central des imprimés	1,454 »
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.	
		CHAPITRE II.	
		ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSÉES DANS LES PROVINCES.	
		<i>Affaires générales.</i>	
		Achats et réparations de matériel. — Fournitures diverses: instruments, clichés, plans, papiers, livres, cartes, etc. — Participation aux frais du bureau des adjudications publiques. — Frais divers de transport et de remise à domicile. — Frais divers de correspondances postales et télégraphiques. — Téléphones. — Congrès. — Subsidés. — Expositions diverses. — Menues dépenses de toute nature effectuées pour le service des Ponts et Chaussées :	
	a.	Direction des Affaires générales. fr.	107,000 »
	b.	Participation dans les frais de l'Association des Congrès de navigation (5,000 francs) et des Congrès de la route (3,000 francs)	8,000 »
7	c.	Direction des Routes	2,000 »
	d.	Direction des Bâtiments civils	3,000 »
	e.	Direction du personnel, machines à écrire	30,000 »
8	»	<i>Annales des Travaux publics.</i> — Publication du recueil. Rémunération d'auteurs, frais de bureau, matériel, clichés, divers.	
			A REPORTER. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1925.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1924.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION	
2,497,500	2,497,500	»	»	
50,000	50,000	»	»	
70,000	65,000	5,000	»	ART. 5. — Augmentation nécessaire pour mettre le crédit à la hauteur des nécessités.
99,258	98,698	560	»	ART. 6. — Crédit mis à la hauteur des besoins présumés. Les mots « dépenses diverses » ont été supprimés du libellé, leur maintien ne se justifiant plus.
2,716,758	2,711,198	5,560	»	
AUGMENTATION. . fr.		5,560		
150,000	150,000	»	»	
31,400	31,400	»	»	
181,400	181,400	»	»	

BUDGET DE L'EXERCICE 1925.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				REPORT. . . . fr.																																																
		<i>Routes.</i>																																																				
	a.	Routes : entretien ordinaire	fr.	19,680,000	»																																																	
	b.	Subsides		500,000	»																																																	
	c.	Plantations et entretien des plantations; frais d'expertise, élagages par suite de l'établissement de lignes électriques et téléphoniques		1,000,000	»																																																	
	d.	Parcs publics et squares : établissement et entretien		240,000	»																																																	
	e.	Pistes cyclables : établissement et entretien		1,000,000	»																																																	
9	f.	Travaux en dehors des baux d'entretien, reconnus indispensables ou rendus nécessaires pour des causes de force majeure. — Paiement de terrains cédés à la grande voirie par suite de l'adoption de nouveaux alignements; ouvrages d'art; travaux d'amélioration, de reconstruction et divers. Frais d'exploitation d'un camion automobile. Etudes		5,000,000	»																																																	
	g.	Ouvriers permanents du service du Brabant : 164 ouvriers à salaires variables (fr. 10 50 à 16 francs pour la régie et fr. 17,92 à 21,28 pour les 6 paveurs et aides). — Paiements par avances de fonds de 50,000 francs maximum :																																																				
		1° Salaires et indemnités diverses	fr.	645,000	»	780,000 »																																																
		2° Indemnité familiale		75,000	»																																																	
		3° Indemnité de résidence		60,000	»																																																	
10	»	Travaux à exécuter au moyen de subsides offerts à l'État pour l'entretien des routes																																																				
		Automobiles, motocyclettes et bicyclettes de service :																																																				
	a.	Essence, huiles et pneumatiques	fr.	33,000	»																																																	
	b.	Réparations, entretien et pièces de rechange des voitures		15,000	»																																																	
	c.	Somme à prévoir pour les accidents		10,000	»																																																	
	d.	Réparations et frais de garage en province.		2,000	»																																																	
	e.	Outillage de l'atelier. Force motrice. Éclairage et chauffage des locaux.		11,000	»																																																	
	f.	Réparation des motocyclettes et bicyclettes mises par l'État à la disposition des fonctionnaires et agents		15,000	»																																																	
	g.	Achat de nouvelles motocyclettes (<i>charge temporaire</i>)		60,000	»																																																	
	h.	Personnel : traitements, salaires et indemnités diverses.	(1)	45,395	»																																																	
11		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2">GRADES.</th> <th rowspan="2">NOMBRE actuel d'agents.</th> <th colspan="2">TRAITEMENTS ANNUELS.</th> <th rowspan="2">DÉPENSES.</th> </tr> <tr> <th>Minimum.</th> <th>Maximum.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Gérant</td> <td>1</td> <td>6,900</td> <td>9,700</td> <td>9,150</td> </tr> <tr> <td>Chef conducteur</td> <td>1</td> <td>5,850</td> <td>7,800</td> <td>6,760</td> </tr> <tr> <td>Chef d'atelier</td> <td>1</td> <td>5,850</td> <td>7,800</td> <td>6,200</td> </tr> <tr> <td>Mécaniciens</td> <td>2</td> <td>4,750</td> <td>6,900</td> <td>11,550</td> </tr> <tr> <td>Ouvriers auxiliaires. (Salaire variable : de 396 francs à 542 francs par mois</td> <td>2</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>10,980</td> </tr> <tr> <td>Augmentations</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>610</td> </tr> <tr> <td>Secours</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>»</td> <td>145</td> </tr> <tr> <td></td> <td>7</td> <td></td> <td></td> <td>45,395</td> </tr> </tbody> </table>				GRADES.	NOMBRE actuel d'agents.	TRAITEMENTS ANNUELS.		DÉPENSES.	Minimum.	Maximum.	Gérant	1	6,900	9,700	9,150	Chef conducteur	1	5,850	7,800	6,760	Chef d'atelier	1	5,850	7,800	6,200	Mécaniciens	2	4,750	6,900	11,550	Ouvriers auxiliaires. (Salaire variable : de 396 francs à 542 francs par mois	2	»	»	10,980	Augmentations	»	»	»	610	Secours	»	»	»	145		7			45,395		
GRADES.	NOMBRE actuel d'agents.	TRAITEMENTS ANNUELS.		DÉPENSES.																																																		
		Minimum.	Maximum.																																																			
Gérant	1	6,900	9,700	9,150																																																		
Chef conducteur	1	5,850	7,800	6,760																																																		
Chef d'atelier	1	5,850	7,800	6,200																																																		
Mécaniciens	2	4,750	6,900	11,550																																																		
Ouvriers auxiliaires. (Salaire variable : de 396 francs à 542 francs par mois	2	»	»	10,980																																																		
Augmentations	»	»	»	610																																																		
Secours	»	»	»	145																																																		
	7			45,395																																																		
	i.	Indemnité familiale		1,825	»																																																	
	j.	Indemnité de résidence	(2)	3,180	»																																																	
		A REPORTER. . . . fr.																																																				

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1925.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1924.	DIFFÉRENCES.		Observations
		ALIMENTATION.	DIMINUTION.	
181,400	181,400	>	>	
26,000,000	25,000,000	1,000,000	>	<p>ART. 9. — Majoration résultant de la hausse du prix des matériaux, du coût de la main-d'œuvre, du relèvement des tarifs des chemins de fer; elle est nécessaire pour remédier au mauvais état des routes dont l'entretien a été ralenti ensuite des compressions des dépenses.</p> <p>Une somme de 2,500 francs est transférée à l'article 12 (littéra e). L'expérience a démontré que les avances de fonds de 20,000 francs étaient absolument insuffisantes pour permettre d'assurer, en temps voulu, le paiement des salaires et indemnités diverses aux ouvriers occupés par les services de la régie de la province de Brabant.</p> <p>C'est pour cette raison que le montant des avances de fonds est porté à 30,000 francs; cette mesure aura pour conséquence: de diminuer la besogne des services en cause, de supprimer de nombreuses écritures en même temps qu'elle entraînera une réduction notable du nombre de comptables extraordinaires.</p>
50,000	50,000	>	>	
196,400	159,000	57,400	>	<p>ART. 11. — Il est prévu une somme de 60,000 francs, en charge temporaire, pour l'acquisition d'une dizaine de motocyclettes pour remplacer une partie de celles actuellement en service et dont le mauvais état ne permet plus l'utilisation.</p> <p>Des réductions opérées sur d'autres littéras de l'article permettent de ramener cette augmentation à 37,400 francs.</p>
				<p>(1) Dans cette somme est compris le traitement, pendant onze mois, d'un chef conducteur, en disponibilité jusqu'au 1^{er} février 1925.</p> <p>(2) Dans cette somme est comprise l'indemnité de résidence, pendant onze mois, du chef conducteur dont il est question au renvoi (1).</p>
26,427,800	25,590,400	1,037,400	>	

BUDGET DE L'EXERCICE 1925

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . fr.
			REPORT. . . . fr.
		<i>Bâtiments civils.</i>	
		Palais, hôtels, édifices et monuments appartenant à l'État ou loués par lui et dont l'entretien est assuré par le Département des Travaux publics :	
	a.	Entretien courant des bâtiments fr	2,750,000 »
	b.	Cérémonies et fêtes publiques : travaux et fournitures	15,000 »
	c.	Chauffage, nettoyage, consommation d'eau, de gaz et d'électricité du Palais de Justice de Bruxelles et des locaux occupés par les services extérieurs des Ponts et Chaussées dans les bâtiments acquis ou loués par l'État — Chauffage et consommation d'eau du Palais du Cinquantenaire à Bruxelles et des Palais de Justice de Gand et de Liège	4,150,000 »
12	d.	Acquisitions et réparations de meubles pour :	
		1 ^o Les services spéciaux : a) des bâtiments civils de la capitale et des environs; b) de l'électricité et d'électro-mécanique :	28,500 »
		2 ^o Le service des routes de l'État dans la province de Brabant. Fournitures de bureau pour le service spécial des bâtiments civils de la capitale et des environs.	
	e.	Loyers, impositions, abonnements et consommation d'eau pour les immeubles dont l'entretien est à charge du Département des Travaux publics. — Téléphones. — Études et divers.	950,000 »
		<i>Casernement des gendarmeries.</i>	
13	a.	Casernement des gendarmeries. — Locaux du service. Entretien, réparations, renouvellement, ameublement, etc. Études de projets, levés de plans, fournitures de bureau. Eau, chauffage, éclairage, vidanges, divers fr	400,000 »
	b.	Loyers, réquisitions, impositions	1,000,000 »
	c.	Téléphones	520,000 »
			A REPORTER. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1925.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1924	DIFFÉRENCES.		Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
26,427,800	25,390,400	1,037,400	»	
4,893,500	4,553,000	338,500	»	<p>ART. 12, litt. d. — Une somme de 11,500 francs pour frais de bureau du service spécial des Bâtimens civils est transférée à l'article 23.</p> <p>L'augmentation provient :</p> <p>1° De ce que le loyer des immeubles loués par les services des routes et des voies hydrauliques et par les Commissions chargées de l'étude des questions relatives à l'aménagement des banlieues d'Anvers, de Gand et de Bruges sera à charge du crédit des Bâtimens civils à partir du 1^{er} janvier 1925; de ce chef, le littéra e de l'article 12 a été augmenté de 50,000 francs (loyers : 40,800 francs; impositions et divers : 9,200 francs). Cette augmentation résulte des transferts suivants : de l'article 9 une somme de 2,500 francs, de l'article 14 une somme de 37,500 francs et de l'article 34 une somme de 10,000 francs;</p> <p>2° De ce que la consommation ordinaire et supplémentaire d'eau dans les immeubles entretenus par les Bâtimens civils, doit être mise à charge du crédit géré par ceux-ci;</p> <p>3° De l'augmentation des contributions et taxes.</p> <p>Le libellé de l'article a été remanié pour plus de précision.</p>
1,720,000	1,600,000	120,000	»	<p>ART. 13. — L'augmentation de 120,000 francs est indispensable par suite de la hausse constante des loyers des immeubles pris en location, chaque fois que c'est possible, pour les besoins du casernement. Elle est rendue nécessaire aussi par l'augmentation à résulter de la nouvelle loi sur les loyers.</p>
35,041,300	31,543,400	3,497,900	»	

BUDGET DE L'EXERCICE 1925.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . fr.
		<i>Travaux hydrauliques.</i>	
		Canaux, rivières, polders, irrigations de la Campine, hydrographie, plantations, lignes télégraphiques et téléphoniques. — Passages d'eau et dépendances : entretien ordinaire et extraordinaire, reconstruction, amélioration, administration, travaux intéressant l'hygiène, établissement, exploitation, subsides — Frais d'études :	
14	a.	Bassin de la Meuse fr. 6,100,000 »	
	b.	Bassin de l'Escaut 6,500,000 »	
	c.	Bassin de l'Yser 1,100,000 »	
	d.	Passages d'eau et dépendances, irrigations de la Campine, hydrographie, plantations nouvelles, lignes télégraphiques et téléphoniques 650,000 »	
	e.	Divers 150,000 »	
15	»	Renflouement ou destruction de bateaux sombrés dans les voies navigables et réparations d'avaries occasionnées aux ouvrages. Travaux exécutés pour compte de tiers. (<i>Crédit non limitatif.</i>)	
		Ports, côte, phares, fanaux, parcs, avenues et plantations : entretien ordinaire et extraordinaire, reconstruction, amélioration, administration. — Travaux intéressant l'hygiène; subsides. — Frais d'études :	
16	a.	Port d'Ostende fr. 2,300,000 »	
	b.	Port de Nieuport 700,000 »	
	c.	Port de Blankenberghe. 700,000 »	
	d.	Port de Zeebrugge 225,000 »	
	e.	Côte — Parcs, avenues et plantations des dunes. — Travaux intéressant l'hygiène; subsides 3,500,000 »	
	f.	Phares et fanaux. 50,000 »	
17	»	Renflouement ou destruction de bateaux sombrés dans les ports et à la côte et réparations d'avaries occasionnées aux ouvrages. Travaux exécutés pour compte de tiers. (<i>Crédit non limitatif.</i>)	
		A REPORTER. . . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1925.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1924.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
55,041,300	54,545,400	1,495,900	•	
14,500,000	14,000,000	500,000	•	ART. 14. — Somme estimée indispensable pour faire face aux besoins en 1925. L'augmentation résulte de la hausse continue du prix des matériaux et de la main-d'œuvre. Une somme de 37,500 francs est transférée à l'article 12 (littéra e).
500,000	500,000	•	•	
7,475,000	7,475,000	•	•	
300,000	300,000	•	•	
55,816,300	55,820,400	1,995,900	•	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1925.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1924.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		Augmentation.	Diminution.	
35,816,300	35,820,400	1,995,900	»	
3,800,000	3,840,300	»	40,300	Art. 18. — Somme estimée suffisante pour faire face aux besoins. Le libellé de l'article a été remanié pour plus de précision.
70,000	80,000	»	10,000	Art. 19. — La diminution de crédit résulte de la suppression d'indemnités par suite de la compression des dépenses.
360,000	385,000	»	25,000	Art. 20. — Somme estimée suffisante pour faire face aux besoins. Le libellé du crédit a été complété pour plus de précision.
60,046,300	58,123,700	1,995,900	75,300	

BUDGET DE L'EXERCICE 1925.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		GRADES.	NOMBRE actuel d'agents.	TRAITEMENTS ANNUELS.	
			Minimum.	Maximum.	
					REPORT. . . . fr.
21	»	B. — Personnel adjoint au Corps des Ponts et Chaussées : architectes, hydrographes, personnel de bureau, de surveillance, des voies navigables, etc. ; cantonniers :			
		Traitements, salaires, avances de fonds, suppléments de traitement, indemnités familiales et de résidence.			
a.	Personnel adjoint au Corps.				
	Architecte en chef directeur	1	10,000	23,000	24,000
Architectes en chef	5	14,000	20,200	75,000	
Architectes	13	6,000	15,400	143,900	
Hydrographe principal	1	14,500	20,700	19,100	
Hydrographe adjoint principal	1	10,300	17,300	10,900	
Chefs de bureau et chefs de bureau principaux administratifs	44	9,500	13,900	498,800	
Sous-chefs de bureau administratifs	67	8,000	11,000	581,000	
Commis rédacteurs	427	4,100	9,300	2,485,600	
Commis aux écritures	17	3,700	8,700	83,600	
Chefs de bureau et chefs de bureau principaux dessinateurs	28	9,500	13,900	312,100	
Sous-chefs de bureau dessinateurs	24	8,000	11,000	200,000	
Commis dessinateurs	32	4,500	9,300	213,200	
Dessinateurs expéditionnaires	9	4,100	8,700	36,900	
Conducteur	1	»	»	11,100	
Surveillants et surveillants principaux	164	5,500	11,100	1,213,450	
Surveillants adjoints	66	4,100	5,150	289,450	
Gardes surveillants et gardes surveillants principaux	20	5,500	11,100	165,550	
Gardes surveillants adjoints	10	4,100	5,150	42,100	
Gardes	68	3,050	6,200	338,175	
Gardes adjoints	13	3,000	3,500	43,000	
Eclusiers barragistes de la Meuse	24	4,900	7,600	151,650	
Id. id. de la Sambre	22	4,300	7,000	123,700	
Id. id. du Haut-Escaut, de la Lys et de l'arrière port de Nieuport	17	3,700	6,200	86,250	
A REPORTER			4,074		7,145,525
					A REPORTER. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1923.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1924.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
60,046,300	58,125,700	1,995,900	75,500	
18,000,000	18,168,800	»	168,800	ART. 21. — La diminution résulte du renvoi d'agents temporaires et de la réduction du nombre des agents définitifs. Le libellé de l'article a été remanié pour plus de précision.
78,046,300	76,294,500	1,995,900	244,100	

BUDGET DE L'EXERCICE 1925.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		GRADES.	NOMBRE actuel d'agents.	TRAITEMENTS ANNUELS.		DÉPENSES.
			Minimum.	Maximum.		
		REPORT	1,074			7,145,525
		Eclusiers barragistes adjoints de la Meuse	39	4,500	6,700	197,300
		Id. id. adjoints de la Sambre	14	3,480	6,000	63,200
		Id. id. adjoints du Haut-Escaut, de la Lys et de l'arrière port de Nieuport	13	3,500	5,500	53,000
		Éclusiers barragistes adjoints provisoires de la Meuse, de la Sambre, du Haut-Escaut, de la Lys et de l'arrière port de Nieuport	18	3,360	3,375	60,585
		Barragistes et éclusiers	149	3,100	5,500	640,850
		Barragistes adjoints, éclusiers adjoints, pontiers et passeurs d'eau	252	3,000	4,750	934,375
		Passeurs d'eau adjoints et pontiers adjoints	19	3,000	4,300	60,425
		Mécaniciens	19	3,500	9,250	103,550
		Mécaniciens adjoints	26	3,100	6,200	107,325
		Électriciens et chefs électriciens	11	4,300	11,100	58,975
		Aides électriciens	9	3,700	6,200	36,700
		Timonier	1	4,000	5,750	5,750
		Timoniers adjoints	3	3,800	5,550	14,825
		Matelots	4	3,450	5,000	15,675
		Gardiens et chefs-gardiens	35	3,100	6,300	153,300
		Chauffeurs, manœuvres chauffeurs	6	3,000	5,700	22,625
		Préposés aux visites	4	3,100	5,100	16,000
		Concierges	7	1,080	5,700	29,150
		Messagers	21	3,200	5,800	96,700
		Boute-feux	6	3,200	5,400	22,800
		Nettoyeurs et nettoyeuses	35	1,500	4,900	81,200
		Jardiniers	12	3,500	6,400	63,200
		Cantonniers	942	2,700	4,260	3,328,200
b.		Indemnité de résidence	»	»	»	700,000
c.		Id familiale	»	»	»	1,300,000
d.		Indemnité pour frais de dernière maladie et de funérailles .	»	»	»	40,000
e.		Augmentations réglementaires de traitement et de salaire, des indemnités familiale et de résidence, suppléments de traitement, avances de fonds, salaires, divers et imprévus.	»	»	»	2,648,765
		TOTAL	2,719			18,000,000

A REPORTER. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1925.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1924.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
78,046,300	76,294,500	1,995,900	244,100	
78,046,300	76,294,500	1,995,900	244,100	

BUDGET DE L'EXERCICE 1923.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . fr.
22	»	Indemnités pour travail extraordinaire
23	»	Indemnités pour changements de résidence, frais de concours et d'exams, frais de bureau, honoraires de médecins pour visites et contre-visites médicales, divers
24	»	Frais d'équipement du personnel
25	»	Frais de déplacements relatifs aux services d'exécution
		TOTAL DU CHAPITRE II. . . . fr.
CHAPITRE III.		
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ. — PENSIONS ET SECOURS. — DÉPENSES IMPRÉVUES.		
26	»	Traitements d'attente des agents en disponibilité
27	»	Premiers termes des pensions à accorder éventuellement. (<i>Crédit non limitatif.</i>)
28	»	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents payés sur salaires, à leur femme, à leur veuve ou aux membres de leur famille dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. — Allocations de retraite aux anciens cantonniers
29	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget.
30	»	Dépenses résultant des obligations incombant au Département en vertu de la loi du 24 décembre 1903 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail et, éventuellement, des frais médicaux et pharmaceutiques se rapportant à des exercices clos. (<i>Crédit non limitatif.</i>)
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . fr.

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1925	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1924.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
78,046,500	76,294,500	1,995,900	244,100	
225,000	500,000	»	75,000	ART. 22. — Somme estimée suffisante pour faire face aux besoins
511,500	500,000	11,500	»	ART. 23. — La majoration résulte de la prise en charge de frais de bureau des architectes des bâtiments civils, qui incombait antérieurement à l'article 12. A cette fin, une somme de 11,500 francs a été transférée de l'article 12 à l'article 23.
50,000	50,000	»	»	Le libellé de l'article a été complété pour plus de précision.
1,100,000	1,100,000	»	»	
79,752,800	78,044,500	2,007,400	319,100	
AUGMENTATION. . fr.		1,688,300		
148,000	148,000	»	»	
100,000	100,000	»	»	
400,000	490,000	»	90,000	ART. 28 — La diminution provient du fait qu'il n'est plus prévu, comme en 1924, d'allocations tenant lieu d'indemnités de vie chère.
5,000	5,000	»	»	
10,000	10,000	»	»	
663,000	753,000	»	90,000	
DIMINUTION. . fr.		90,000		

BUDGET DE L'EXERCICE 1925.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE IV.		
SERVICES DIVERS.		
31	»	Palais, hôtels, édifices et monuments appartenant à l'État ou loués par lui et dont l'entretien est assuré par le Département des Travaux publics. — Travaux exceptionnels d'entretien, d'amélioration et d'appropriation. — Travaux divers et imprévus. — Etudes
32	»	Mise en état des habitations royales : grosses réparations incombant à l'État-proprétaire
33	»	Casernement des gendarmeries. — Locaux du service du casernement des gendarmeries. — Construction, appropriation, extension, amélioration. — Ameublement. — Etudes de projets, plans. — Frais de surveillance.
34	»	Commissions chargées de l'étude des questions relatives à l'aménagement des banlieues d'Anvers, de Gand et de Bruges
35	»	Canal de Mons à Condé : entretien extraordinaire, études et amélioration
36	»	Canal de Gand à Terneuzen : entretien extraordinaire, études et amélioration
37	»	Dragages à effectuer au port de Zeebrugge
38	»	Frais de fonctionnement du cours de langue flamande.
39	»	Indemnités temporaires et mobiles de vie chère (<i>crédit non limitatif</i>)
(4)	»	Indemnités représentant le douzième du traitement augmenté des indemnités de résidence et familiale.
		TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . fr.

BUDGET DE L'EXERCICE 1925.

NUMÉRO des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<p><i>Récapitulation</i></p> <p>DU TABLEAU B.</p> <hr style="width: 10%; margin: auto;"/>	
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.	
I.	Administration centrale.
II.	Administration des Ponts et Chaussées dans les provinces
III.	Traitements de disponibilité. — Pensions et secours. — Dépenses imprévues.
TOTAL DES DÉPENSES ORDINAIRES. . . . fr.	
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.	
IV.	Services divers
TOTAL DU TABLEAU B. (Services des Travaux publics). . . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1925.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1924.	DIFFERENCES		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	Diminution.	
2,716,758	2,711,198	5,560	»	
79,752,800	78,044,500	1,688,500	»	
663,000	733,000	»	90,000	»
83,112,558	81,504,698	1,693,860	90,000	»
12,658,248	15,033,689	»	375,441	»
95,770,806	94,542,587	1,693,860	465,441	»
AUGMENTATION . . fr		1,228,419		»

NOTE-ANNEXE

ART 31.

Utilisation du crédit de 3,400,000 francs sollicité au projet de Budget de 1925 pour les bâtiments civils.

(CHAPITRE DES DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.)

Province de Brabant.

Palais de Justice de Bruxelles :

a) Réfection des parties supérieures des façades rue aux Laines et rue des Minimes	fr. 350,000	
b) Renouvellement de la balustrade à front de la rue aux Laines et établissement d'un escalier en face de l'entrée du bureau des postes	8,000	
c) Travaux de rejointoyage et de renouvellement de pierres de taille aux façades du palais, y compris l'établissement de l'échafaudage démontable destiné à permettre de procéder aux relevés façades vers les rues Wynants et des Minimes. Ce travail est la continuation de celui commencé en 1924	200,000	
		558,000

Hôtel des Douanes, à Bruxelles :

Peintures intérieures (grand hall et bureaux)	40,000	
Réfection des toitures	25,000	
		65,000

Ruines de l'Abbaye de Villers :

Réfection des parties les plus menacées des ruines	60,000	
--	--------	--

Services des Bâtiments et Constructions militaires, rue du Méridien, 10 :

Installation d'un chauffage central à vapeur	85,000	
--	--------	--

A REPORTER	fr. 768,000
----------------------	-------------

REPORT . . . fr. 768,000

Office des Contributions, rue des Joyeuses-Entrées, à Louvain :

Renouvellement complet de la toiture 25,000

Hôtel de la Cour des Comptes :

Renouvellement d'une partie de la toiture en zinc située au-dessus de la salle des séances 15,000

Musée Commercial, à Bruxelles :

a) Remise en état des locaux, y compris les travaux de peinture et de tapissage 16,000

b) Restauration des façades de la cour intérieure vers la place de Brouckère 5,000

21,000*Palais de l'ancienne Cour :*

a) Renouvellement de la toiture du temple évangélique 30,000

b) Remise en état primitif de la Chapelle Saint-Georges 75,000

c) Remise en état des locaux du temple évangélique. 27,000

132,000*Colonne du Congrès :*

Continuation de la réparation des candélabres devant la balustrade clôturant le square. 7,500

Jardin Botanique de l'État :

a) Restauration des façades extérieures du bâtiment principal 45,000

b) Établissement d'une galerie avec rayons dans la bibliothèque 3,500

c) Badigeonnage et peinture des sous-sols 2,700

d) Renouvellement du revêtement en zinc des petites serres 6,000

e) Établissement de claies à ombrer dans les serres à fougères 2 et 4 29,000

f) Travaux de transformation et d'appropriation des serres. (La réalisation du programme général est à répartir sur plusieurs exercices.) 300,000

386,200

A REPORTER . . . fr. 1,354,700

REPORT . . . fr. 1,354,700

Conservatoire royal de musique :

a) Restauration des enduits des murs et plafonds et renouvellement des peintures dans la bibliothèque	8,000	
b) Consolidation du plafond de la bibliothèque	4,000	
	<hr/>	12,000

Services de l'Enregistrement des Domaines. — Direction du Timbre. — Conservation des hypothèques. — Immeubles rue des Cendres, nos 9, 11, 13, 15 et 17 :

Renouvellement de la peinture et du tapissage de divers locaux. 6,000

Conservation des hypothèques : Boulevard du Jardin Botanique, 28 :

Renouvellement de la peinture et du tapissage de divers locaux. 3,000

Palais du Cinquantenaire :

Aménagement, pour l'extension de la bibliothèque de l'antiquité, de la salle de l'étage du pavillon d'angle vers l'allée centrale du parc de l'aile gauche 125,000

Musée d'Histoire naturelle :

a) Aménagement des locaux sous la grande terrasse précédant le bâtiment, à la façade principale	25,000	
b) Modifications et réparations aux installations de chauffage « système Perkins »	33,000	
	<hr/>	58,000

Musée Wiertz :

a) Modification aux toitures de la grande salle d'exposition des tableaux	25,000	
b) Appropriation d'une nouvelle salle d'exposition	42,000	
c) Appropriation de la grande salle	30,000	
d) Appropriation d'un local à l'usage de W-C. et lavatory	6,000	
e) Décapage et rejointoiement des façades	10,000	
f) Peinture des constructions extérieures	2,500	
	<hr/>	85,500

Musée du Congo belge, à Tervueren :

Remplacement des chaudières existantes, déjà anciennes, par des générateurs industriels, type multitubulaire ou à tube de fumée avec retour de flammes 120,000

A REPORTER . . . fr. 1,764,200

REPORT . . . fr. 1,764,200

École de médecine vétérinaire de l'État :

Réparation et réfection partielle des chemins asphaltés et pavés, depuis l'entrée principale jusqu'à celle vers la rue du Dr Kuborn 30,000

Observatoire royal d'Uccle :

a) Démolition et reconstruction de trottoirs autour de certains corps de bâtiments 60,000
 b) Renouvellement des toitures aux deux pavillons magnétiques (nord et sud) 15,000
 c) Renouvellement de la couverture en zinc des toitures de l'Institut royal météorologique 30,000

105,000

Garage des autos du Département des Travaux publics :

a) Construction de nouveaux égouts et renouvellement du pavage de l'allée cochère et de la cour 25,000
 b) Habitation du gérant : peinture intérieure 5,000
 c) Habitation du concierge : peinture intérieure 1,000

31,000

Musée scolaire, rue du Prévot, n° 32 :

a) Renouvellement de cheneaux, gouttières et toitures 5,000
 b) Construction de deux escaliers en bois, d'une grande porte double vitrée, enduits sur mur de couloir et divers 5,000

10,000

Parc Duden. — École de médecine tropicale :

Réfection des toitures 10,000

Hôtels ministériels, rue de la Loi, n°s 2, 4, 6, 12, 14 et 16 :

Dérochage des restaurations des façades 40,000

École d'Horticulture de l'État, à Vilvorde :

a) Renouvellement des toitures du bâtiment principal de l'école et du bâtiment des classes 25,000
 b) Reconstruction des murs d'une serre de la section maraichère 10,000
 c) Reconstruction du mur de clôture du jardin fruitier sur un terrain à acquérir par le Département de l'Agriculture 50,000

85,000

A REPORTER . . . fr. 2,075,200

REPORT . . . fr. 2,075,200

Service d'électricité et d'électromécanique.

a) Installation de l'éclairage électrique dans la nouvelle bibliothèque du <i>Musée de l'Armée</i>	3,000
b) Amélioration et remaniement des installations électriques du <i>Musée Commercial</i> , à Bruxelles	40,000
c) Remaniement et renouvellement des installations de sonneries et de téléphonie dans l' <i>Hôtel du Ministre des Affaires Économiques</i>	2,500
d) Remaniement et renouvellement des installations d'éclairage électrique dans les anciens locaux de la <i>Cour des Comptes</i>	50,000
e) Remaniement et extension des sonneries du <i>Musée Commercial</i> , à Bruxelles	10,000

Bâtiments civils dans les provinces.**Province de la Flandre occidentale.**

a) Travaux de restauration de la Tour Saint-Georges, à Bruges.	155,000
b) Installation de l'éclairage électrique de l'Hôtel du Gouvernement provincial, à Bruges	45,000
c) Installation de l'éclairage électrique dans la partie centrale de l'Hôtel de la Députation permanente, à Bruges (anciens bâtiments).	30,000
d) Installation de l'éclairage électrique dans la partie centrale de l'Hôtel de la Députation permanente, à Bruges (nouveaux bâtiments)	14,000
e) Installation de l'éclairage électrique dans les bureaux de la 2 ^e Direction des contributions, à Bruges	10,000
f) Installation de l'éclairage électrique dans l'Office des contributions, à Bruges.	5,000
g) Installations électriques dans les bureaux de l'Enregistrement et des Successions, à Bruges	5,000
h) Remaniement et amélioration des sonneries dans l'hôtel et les bureaux du Gouvernement provincial, à Bruges.	2,000
i) Réfection et installation des paratonnerres de l'hôtel de la Députation permanente, à Bruges	3,000
j) Amélioration et installation des paratonnerres de la Direction des contributions, à Bruges.	2,000
k) Amélioration de l'émulseur de l'École normale d'institutrices, à Bruges	25,000

A REPORTER. . . . fr. 2,476,700

REPORT. . . . fr. 2,476,700

l) Modification et extension à apporter aux sonneries d'alarme de l'École normale d'institutrices, à Bruges	3,000
m) Réfection et installation du pavillon de l'infirmerie et de l'école d'application de l'École normale d'institutrices, à Bruges .	2,500
n) Travaux de transformation de l'ancien Palais royal de la rue Longue d'Ostende, pour permettre la centralisation des bureaux des Ponts et Chaussées en cette ville	50,000

Province de la Flandre occidentale.

Aménagement de deux salles dans les sous-combles du dépôt des Archives, à Gand.	200,000
---	---------

Province de Hainaut.a) *Dépôt des Archives de l'État, à Mons :*

1° Remise en état naturel d'une partie des façades secondaires	10,000
2° Restauration des toitures en « Eternit »	8,000
3° Restauration des toitures de la Chapelle	13,000
	<hr/>
	31,000

b) *Hôtel de la Direction des Contributions, à Mons :*

1° Remise en état de la façade intérieure de l'hôtel par décapage comme la façade extérieure ou par peinture	10,000
2° Extension et aménagement du chauffage central dans la maison Ghinet, rattachée à la Direction des Contributions, à Mons	75,000
3° Restauration des toitures en « Eternit »	5,000
	<hr/>
	90,000

c) *Gouvernement provincial, à Mons :*

1° Renouvellement d'une partie des toitures.	6,000
2° Prolongement du couloir en encorbellement dans la cour d'honneur	12,000
	<hr/>
	18,000

d) *Pont des Trous et Tour Henri VIII, à Tournai :*

Sommes prévues pour petits travaux exceptionnels d'entretien. 200

e) <i>Installation de l'éclairage électrique dans les anciens locaux de l'École normale pour jeunes filles, à Tournai.</i>	30,000
--	--------

A REPORTER. . . . fr. 2,901,400

REPORT. . . . fr. 2,901,400

Province de Liège.

Établissement d'un ascenseur au Palais des Princes-Évêques, à Liège (y compris les travaux d'appropriation de la trémie) . . . 55,000

Province de Luxembourg.

Ruinés de l'abbaye d'Orval. Travaux de décombement, de consolidation et de restauration 30,000

Province de Limbourg.

a) Installation de l'éclairage électrique dans les bureaux et dans l'habitation du Directeur de la conservation des archives de l'État, à Hasselt 4,000

b) Installation de l'éclairage électrique dans les bureaux des Finances, rue Bapps, à Hasselt. 10,000

c) Placement de raccords dans les descentes aux prises de terre dans l'hôtel des archives, à Hasselt (pour permettre les vérifications des paratonnerres) 500

d) Placement de raccords dans les descentes aux prises de terre de l'hôtel et des bureaux du Gouvernement provincial, à Hasselt, et améliorations diverses. 2,500

Province de Luxembourg.

a) Installation de l'éclairage électrique à la conservation des hypothèques, à Arlon 10,000

b) Installation de l'éclairage électrique à l'hôtel des contributions, à Arlon 10,000

Travaux divers et imprévus 376,600

TOTAL. . . . fr. 3,400,000